

PM

PERSPECTIVES
MÉDITERRANÉE

5

Stress à tous les étages
La détresse s'installe...

21

Mondial du Qatar
Aux couleurs
de la Palestine...

24

LF2023
Un budget serré
et entouré d'incertitude

Crises à tous les étages

OÙ EST LA SORTIE?

FIBRE OPTIQUE

Vitesse et fiabilité

Maroc
Telecom

Jusqu'à
200
méga



100 méga à 500dh / 200 méga à 1000dh.

COMMANDEZ VIA



OU



E-boutique



Des hirondelles et des vautours

Par Allal El Maleh

Indicible est la joie qui a secoué le pays de bout en bout grâce à la prouesse, inattendue, des Lions de l'Atlas lors du Mondial du Qatar. A chaque résistance et/ou victoire du Onze national, les Marocains bravent tout pour exprimer l'espoir de voir le pays briller encore et encore. Même l'agenda royal a été bousculé par cette performance de la sélection de foot lorsqu'elle a pu accéder au palier des demi-finales, le Souverain ayant improvisé un bain de foule dans la capitale en portant le maillot Maroc. Autant dire que les Marocains avaient grandement besoin de changement. En jetant aux orties les frustrations cultivées à l'ombre de la pandémie et en signifiant à qui semble l'ignorer que la nation est loin d'être assimilable à la notion réductrice qui meuble le logos des statisticiens qui comptent par tête d'habitant. Le Maroc est bien vivant. Et il l'a fait savoir à ses héros de retour de Doha. Ceux-là mêmes qui ont fait mentir les pronostics et porté au faite leur entité nord-africaine. Jamais le Maroc n'a été aussi fortement sollicité sur les moteurs de recherche qu'avec les Lions de l'Atlas. Le retour sur investissement n'a pas d'égal lorsqu'on en arrive à mesurer l'impact par rapport aux campagnes promotionnelles dédiées tantôt pour assurer l'essor du tourisme, tantôt pour faire valoir les avantages comparatifs qu'offre le Royaume pour l'investissement étranger.

Bien avant que ne retombe la charge émotionnelle, les plus réalistes parmi les observateurs n'ignorent pas, eux, qu'une hirondelle ne fait pas le printemps. Surtout lorsque les politiques du terroir s'interdisent toujours de sortir des sentiers battus pour envisager autrement le pays, c'est-à-dire son présent mais aussi son avenir, à l'aune de la seule réalité pour laquelle tout combat mérite d'être mené jusqu'au bout : le bonheur national brut. A ce niveau-là, la pesante réalité confirme, si besoin est, que le chapitre des hirondelles a tendance à se terminer rapidement pour les Marocains forcés de lire, à livre ouvert, leurs combats contre les vautours.

Aisé est tout décompte à faire à ce sujet. Si le nationalisme marocain a réussi à bouter hors de son sol les colons, son échec reste patent sur la voie de la sauvegarde de cet acquis arraché de haute lutte. La preuve est à situer au niveau des frustrations listées à tous les étages du combat pour le développement socio-économique et culturel. L'absence d'un capital national, fort de capi-

taines d'industrie qui n'ont pas froid aux yeux et d'opérateurs qui ont l'amour du prochain chevillé au corps, n'est plus à démontrer. Au point que la marocanisation des rouages économiques a vite fait de prendre le pli d'une égyptianisation qui fleure bon les parasites et autres compradores. Le choix de l'arrimage économique aux donneurs d'ordre étrangers ne fait le bonheur que des agioteurs qui vivent au crochet de l'Etat et des avantages qu'ils pompent de ses mamelles. Ni indépendance alimentaire, ni souveraineté énergétique, ni autonomie industrielle... Et si la somme des « ni » s'étire à l'infini, c'est qu'il y a un problème. Voilà qui résume, en quelques mots, la chronique locales des vautours. Ceux qui planifient pour la sauvegarde de leurs propres intérêts au détriment de la grande majorité.

Cauchemardesque situation ? Assurément oui.

La preuve ? A l'analyse de ce qu'offre la loi de finances qui vient d'être votée, le poids de la fiscalité est rejeté, dans de très grandes proportions sur les moyens et petits contributeurs. Peut-on faire un « Etat social » avec pareilles artifices comptables qui, en laminant davantage les acquis des classes moyennes, ont tout pour plomber la stabilité du pays ? Et quand bien même on alignerait les milliards de dirhams d'investissements publics, n'occulterait-on pas une donnée fondamentale liée, elle, à la vulnérabilité qu'offre le confort éphémère du surendettement ? Englué dans la spirale de l'endettement auprès des bailleurs de fonds, c'est l'avenir des générations à venir qui est ainsi hypothéqué. En y allant même à reculons, les « décideurs » qui négocient les lignes de crédit et autres droits de tirage savent qu'ils laisseraient sur le tapis une partie de la souveraineté du pays.

A ce rythme-là, ne faudrait-il pas craindre pour l'avenir de l'Etat lui-même ? La question se pose avec acuité au regard des impératifs diplomatiques que dictent des choix pour le moins discutables. Le choix atlantiste tombe mal à l'heure où le lexique américain ravive, dans les mémoires, les sombres épisodes des « cowboys », comme cela se vérifie à l'aune des menaces de mort formulées à l'endroit des dirigeants russes. Nos stratégestes doivent bien assimiler la leçon laissée aux Arabes par Hosni Mubarak, pourtant ayant compté parmi les hommes de Washington dans la région. « Celui qui, pour se tenir au chaud, croit en la couverture US se trompe », disait le défunt Raïs. Désabusé !

SOMMAIRE

Décembre 2022



- | | | | |
|---|----|----|---|
| Stress à tous les étages
La détresse s'installe... | 5 | 35 | Campagne agricole 22-23
Sauvée par les Cieux ! |
| L'An I du Gouvernement vu par le CMC
Déficit tous azimuts | 10 | 36 | Inflation
Pression continue |
| Enjeux diplomatiques
Le dossier saharien en creux... | 12 | 36 | Marché du travail
Indicateurs alarmants ! |
| Conflit russo-otarien
Le chemin de croix... | 15 | 37 | Finances publiques
Déficit budgétaire de 48,1 Mrds DH à fin novembre |
| Washington se tourne vers l'Afrique
Mieux contrer le duo russo-chinois | 20 | 39 | Conjoncture
Anticipations mitigées des patrons |
| L'argent, nerf de la guerre
Coulera-t-il toujours à grands flots vers le Pentagone ? | 21 | 44 | Système Financier
Une résilience avérée |
| Un budget serré et entouré d'incertitudes | 23 | 46 | Bourse de Casablanca
Légère amélioration des indicateurs en novembre |
| Politique monétaire
BAM resserre ses taux | 30 | 50 | Ligne de crédit modulable du FMI
Un autre instrument de servitude... |
| Cryptomonnaies
1,15 million de marocains " in" en 2022 | 33 | 55 | "Tourmant délibératif"
Démocratie vs démocraties |

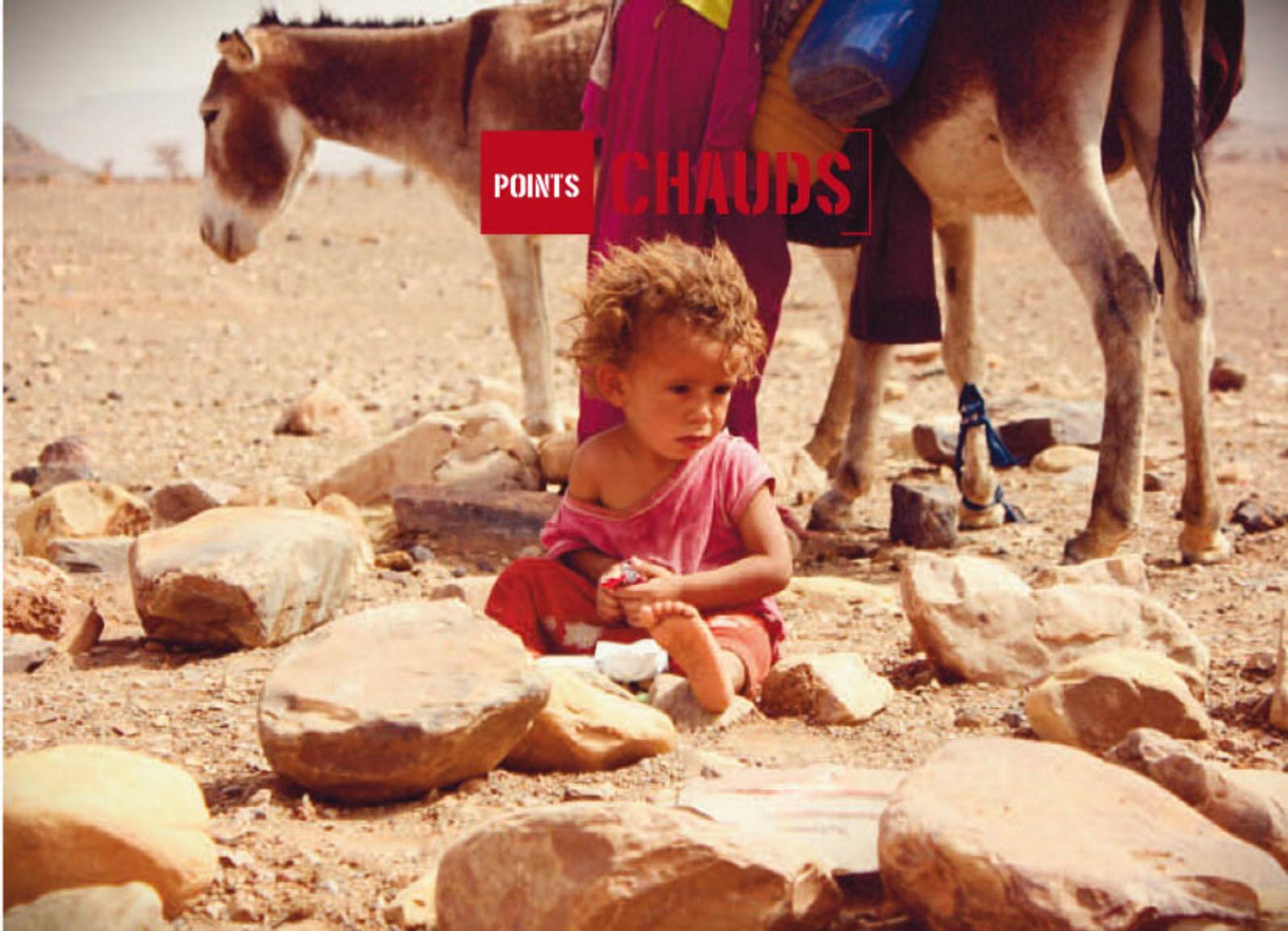
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & DE LA RÉDACTION: ALLAL EL MALEH

RÉDACTION: ABDERRAHMANE EL MALEH - A. BEN DRESS - ABOU MARWA - SAID AKECHEMIR - LAMIA MAHFOUD - OULED RIAB
DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER : FATIMA EL MALEH | CRÉATION: PM DÉVELOPPEMENT | PORTRAITISTE: HELMA LALLA |

PHOTOS: PM EDITIONS | MENSUEL ÉDITÉ PAR PM EDITIONS SARL: 8, BD. YACOUB EL MANSOUR MAARIF, CASA |

TÉL.: 05 22 25 76 17 / 05 22 25 77 84 / Email: contact@perspectivesmed.ma / www.perspectivesmed.com

Impression: Idéale | Distribution : SOCHEPRESS N° Dépôt légal: 2005/0101 | ISSN : 1114-8772 | Ce numéro a été tiré à 5.000 exemplaires.



POINTS

CHAUDS

Stress à tous les étages

La détresse s'installe...

Avec plus de 3 millions de Marocains qui ont basculé dans la pauvreté, le tableau des IDE, est tout sauf flatteur au sortir de la pandémie. Et il faut s'attendre à ce que d'autres millions s'ajoutent à cette armée de démunis au cours des mois à venir. Car aux contraintes externes, liées notamment à la crise qui a court en Ukraine, s'ajoutent des servitudes internes en rapport, elles, avec l'absence de la clémence du Ciel et d'un volontarisme politique susceptible de conjurer la défiance ambiante. Bonjour tristesse !

Les Marocains n'ont d'œil que pour ce que leur réserve l'année qui démarre. S'ils savent que le ministère du Bonheur national brut a pris sa retraite avec la prestation des Lions de l'Atlas lors du Mondial du Qatar, la joie diffuse parmi les millions de concitoyens n'excédant pas l'intermède de la Coupe du monde footballistique, dure est la réalité du quotidien au sortir de l'euphorie momentanée. Le poids du coût de la vie frôle l'insupportable avec tout un succédané de détériorations. L'inflation qui bat tous les records, confinée à 8% dit-on, alors qu'elle dépasse les 14% pour les produits de première nécessité, ne semble prête à se relâcher. Importée pour l'essentiel, elle se diffuse dans les rouages de l'économie pour pénaliser le pouvoir d'achat des plus larges couches de la population. Les données du Haut commissariat au plan (HCP)

couplées aux évaluations de Bank Al-Maghrib (BAM) ne laissent aucune place au doute. Il serait illusoire de parler croissance en ce début d'année avec des projections qui, dans le meilleur des cas, placeraient le curseur sur un modeste taux de PIB oscillant entre 1% et 1,5% en 2022. Pas de quoi paivoiser, même si par ailleurs on pérore, du côté des responsables aux affaires, sur le palier des 100 milliards de dirhams dépassés tantôt par les exportations des phosphates, tantôt par l'industrie automobile, si ce n'est pas encore par les transferts des MRE. Comment s'expliquer cette situation qui a tout pour diffuser l'inquiétude non pas au seul niveau des décideurs, mais aussi plus profondément dans les diverses strates de la société, aisées comprises ?

S'il est certain que la résilience dont on se gargarise, officiellement, a pris un sérieux coup qui s'est particulièrement exprimé au sortir de la pandémie, pas moins de 3,2 millions de Marocains ont basculé en l'espace de quelques mois dans les affres de la pauvreté, l'autre revers de la médaille a trait, lui, à l'impact de la sécheresse qui a frappé encore le pays.

Drame climatique

Cela donne une autre idée de l'amplitude la crise qui menace gravement à l'heure où l'inclémence du Ciel a fait basculer le pays vers la pénurie d'eau. Jamais les réserves des barrages n'ont atteint un niveau aussi bas que celui évalué durant la saison agricole 2021-22. Ce qui exige, cela va sans dire, une autre politique d'arbitrage de l'offre hydrique, au plus bas, face à une demande boulimique. Une autre gouvernance des richesses hydriques est à imaginer pour garantir le droit à l'eau pour chaque citoyen et pour atténuer le traditionnel transfert de près de 90% des eaux mobilisées vers le seul secteur agricole. Car la situation ne s'est pas encore améliorée au regard des précipitations qui ont eu lieu au démarrage de l'actuelle campagne agricole. Grosso modo, les chiffres dis-

ponibles évoquent un taux de remplissage cumulé des barrages de 30%. Encore faut-il relever que ledit taux, pour déficitaire qu'il soit, interpelle à plus d'un titre au regard de l'envasement endémique des infrastructures dédiées aux retenues des eaux de surface. L'affaire est donc on ne peut plus grave !

Les plus optimistes quant à l'issue de la campagne agricole, avec une moisson moyenne de 75 millions de quintaux en céréales, comme cela est prévu dans la première loi de Finance élaborée par l'actuel Exécutif dirigé par Aziz Akhannouch, en conditionnent l'issue en fonction de la pluviométrie attendue durant les mois de février et mars prochains. Le « patron » du gouvernement ne saurait ignorer cette maldonne, lui qui a officié à la tête du département de l'Agriculture des lustres durant. « Generation Green », autre chapitre du « Plan Maroc Vert » qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et suscité une certaine contrition officielle, exigeant d'en corriger les distorsions, ne saurait faire l'impasse sur cette dure réalité. Laquelle consacrer, par ailleurs, une dépendance alimentaire de plus en plus forte, comme le confirment les importations de plus en plus importantes en céréales, mais pas que... La crise mondiale qui se diffuse depuis l'Europe, avec la confrontation russo-otanienne en Ukraine, a non seulement perturbé les chaînes mondiales d'approvisionnement en hydrocarbures fossiles. Elle a aussi affecté les circuits de distribution des produits alimentaires de base, Ukraine et Russie agissant comme des acteurs majeurs sur le marché des céréales. Et s'il est vrai que toute projection s'avère difficile pour des pays comme le Maroc, en proie à une dépendance énergétique comme alimentaire, le mieux à faire serait sans doute de pousser les décideurs à revoir de fond en comble les choix économiques qui ont atteint leurs limites. Les notions d'indépendance et de souveraineté alimentaire ne sont plus aussi désuètes comme l'ont laissé entendre les partisans de l'arrimage aux quais de la mondialisation et aux wagons de la

« globalisation heureuse ». Les Marocains ont le droit de prétendre à l'autosuffisance alimentaire en mobilisant les terres appropriées et en osant des alternatives aux assolements dédiés à l'export. Et à ce stade, il faut oser le dire, jamais la question de l'exportation de l'eau n'a été aussi pertinente à traiter que par les temps qui courent. Reste à savoir si le poids de cette réalité, nue, est ressenti par l'actuel Exécutif au point de le pousser à revoir de fond en comble les choix retenus pour, assure-t-on, le développement du monde rural qui concentre encore près de la moitié de la population. Car pareille projection devrait inciter à agir sur plusieurs paliers à la fois. A commencer par une bonne gouvernance de l'exploitation des ressources hydriques, le tout sous un contrôle strict de la police de l'eau. Puits et pompes sauvages ne devraient plus être tolérables au regard des dégâts qu'ils causent à l'équilibre écologique. Le développement de la recherche scientifique doit être soutenu à bras le corps pour que l'offre variétale pour le couvert végétal soit appropriée aux contraintes pédoclimatiques. Et last but not least, le processus enclenché pour l'apurement de la situation des terres Jemaa, Soualalyate et Guich doit être exempt de toute distorsion qui pénalise, comme le démontrent nombre de cas dans plusieurs régions, les ayants-droit.

En faisant preuve d'un grand volontarisme, et c'est ce que le bon sens dicte, la mobilisation autour de ces chantiers, porteurs sans le moindre doute, pourrait être atteinte sans coup férir. Pour peu que les relais au niveau régional et local soient au rendez-vous pour empêcher le foisonnement des déserts. Revitaliser les structures de l'éducation, de la santé, de la culture n'est pas un luxe pour ce faire. Au même titre que l'association de toutes les bonnes volontés foisonnantes dans le riche tissu de la société civile. Ce n'est qu'à ce prix-là que le « Maroc dit inutile » livrerait de lui un autre visage moins marqué par des années de négligence, d'arbitraire et de déclassement.

"Technos" heureux

Majorité malheureuse...

Le vémis politique n'occulte en rien le caractère « techniciste » du duo qui pilote les Finances sous l'actuelle majorité. Nadia Fettah Alaoui qui a rejoint Faouzi Lakjaa, ancien des Finances, pour copiloter le ministère de l'Economie, n'aura pas réussi à briser le carcan moultant dans lequel les « fourmis » du ministère enferment vite leurs hôtes qu'ils soient « politiques » ou non. Ceux qui ont suivi l'évolution de « la vieille maison » par laquelle ont transité de grands serviteurs de l'Etat, mais aussi des « ministricules », savent de quoi il retourne. Du temps de « l'alternance consensuelle », Fathallah Oualalou, brillant économiste au socialisme bien trempé, a vite fait de sacrifier au conformisme du maroquin qu'il trusta quelques années durant avant de céder le passage à son successeur. Même lui a fini par ne jurer que par les équilibres macro-économiques, le déficit à juguler, l'inflation à contenir et tutti quanti... Pourtant, une âpre bataille d'idées avait secoué les rangs de l'USFP de l'époque entre ceux qui voulaient laisser filer le déficit pour mieux financer les budgets de relance, économiques comme sociaux, et ceux qui s'y opposaient farouchement. F. Oualalou qui fut de ces derniers a gagné la bataille. Et c'est ce que l'on appelle la veille sur une approche orthodoxe. C'est cette même tradition que l'on retrouve prégnante dans le budget en cours d'exécution dans une année pourtant des plus difficiles pour l'équilibre social du pays. Si N. Fattah Alaoui le reconnaît, suivie en cela par F. Lakjaa, il n'en reste pas moins qu'ils font aussi partie de ces « intégristes » d'une supposée science économique qui manquent cruellement d'imagination. Sauf lorsqu'il s'agit d'engraisser les plus ronds et de limer les plus fragiles.

Le système fiscal mis en place le prouve aisément. Et pourquoi ils s'offrent tant de mal à le faire quitte à s'attirer l'ire des uns et des autres ? La raison est bien simple : pour boucler le budget annuel qui, à tout caser, ne prévoit pas plus de 295 milliards de dirhams de recettes devant couvrir les 486 milliards de dépenses globales. Pas besoin de gloser sur le taux de déficit ainsi dégagé. Quant au gap, c'est par un tour de passe-passe que l'on compte arrondir les chiffres

et lisser le déficit, à deux chiffres à l'origine, pour le ramener à des hauteurs acceptables de 4,5%. La solution miracle réside en quelques mots : le miracle de l'endettement ! Dès lors, plus de 40% des dépenses de l'Etat seront financés par la bienveillance des bailleurs de fonds.

Et dans l'élaboration du budget général, la ventilation des affectations ne déroge pas, elle, non plus à la règle : 70% iront à quatre départements ministériels dont seuls deux intègrent ce que l'on présente comme éléments constitutifs de « l'Etat social » : l'éducation et la santé. Le reste, vous l'aurez deviné, sera épongé par la Défense et l'Intérieur.

Ce n'est pas non plus étrange que les défenseurs de la copie gouvernementale parlent, avec des trémolos, de la fibre sociale qui les anime. La preuve ? La revalorisation du Smig et du Smag. Sauf que le taux d'augmentation (de 5% dans une première phase) est vite épongé, lui, par l'inflation galopante. Celle que BAM a assuré être d'origine externe, c'est-à-dire importée, mais aussi interne, c'est-à-dire produite localement. De qui se gausse-t-on ?

Le HCP a pourtant émis plusieurs alertes sur la dureté de la vie ressentie par des pans de la société de plus en plus larges. Messages qui ne se semblent pas avoir de résonance particulière auprès du cabinet au charbon. En matière d'emploi, on assure que l'Etat, -lequel s'interdit de renouveler les postes après les départs à la retraite-, offre 47.000 postes. Pas de quoi fouetter un chat lorsqu'on sait que plus de 190.000 demandeurs d'emplois arrivent annuellement sur le marché du travail. On est loin de tout effort déployé pour siphonner le trop plein de chômage. Pourtant, on assure que le Maroc est résilient. Et que l'ordre social est en marche. Ne manque plus que l'ahidous pour fêter une grande dépression déjà visible à l'œil nu. A moins d'un miracle, le taux de croissance a de quoi rester bien plus modeste que les 3,5% projetés. Car nul n'a prise sur une conjoncture internationale des plus explosive. Et nul ne cherche à dégager les solutions radicales aux problèmes structurels que le pays confronte depuis des années. C'est grave docteur ?

Autant dire que les chantiers de la régionalisation et de la déconcentration incitent à être redynamisés sur des bases aussi solides que crédibles. La main de fer de l'Intérieur qui enserrme les rouages de financement et de fonctionnement gagnerait, certainement, à être gantée de velours pour faire avancer le schmilblick. C'est grâce à l'adhésion des bonnes volontés aux divers desseins qui ciblent l'essor territorial que l'architecture institutionnelle projetée s'exprimerait au mieux de ses potentialités. Car s'il est une réalité immuable, c'est bien celle qui confine à dire que c'est le sous-développement ambiant et sa reproduction qui représentent les véritables périls pour la stabilité. Les relais de l'Intérieur, aux niveaux wilaya et/ou caïdal, doivent s'en imprégner et agir en conséquence. En faisant l'impasse sur toute dérive répressive qui n'inspirerait que défiance dont le pays devrait faire l'économie. Définitivement.

La prime aux riches !

La situation est loin d'être réconfortante au regard des défis que la situation impose. Et si l'Etat n'a pas pris sur le cours des événements, et il le confirme par ailleurs en imputant la crise ambiante au legs de la pandémie et à la guerre en Ukraine, il n'y a pas de mal à ce qu'il y ait un recadrage des orientations du budget déjà engagé, en fortifiant les ressorts de la stabilité sociale. Ceci est d'autant plus vrai que de la réforme du système fiscal, dont on assure qu'il est de nature à veiller, avec la mise en place de la nouvelle grille, sur l'équité et la justice, cible plutôt le contraire. Ce sont les classes, moyenne et inférieure, déjà éprouvées par le taux d'inflation en cours, qui en feront les frais. Les mesurettees liées au régime des pensions et retraites n'auront qu'une répercussion marginale sur les mensualités perçues. A ce niveau-là, et contrairement aux promesses lancées en l'air l'été der-

nier, l'Exécutif n'a pas tenté de graduer, comme cela se fait ailleurs, les barèmes en fonction de la richesse, en privilégiant une autre démarche figée qui pénalise plus les faibles et moyens revenus que les plus riches. L'IR n'échappe pas à cette règle nodale, le souci des « techniciste » ayant élaboré la morasse budgétaire se focalisant plus sur le volume des recettes à générer que sur l'élargissement de l'assiette fiscale. D'ailleurs, le débat qui a entouré les professions libérales (avocats, notaires, etc) est symptomatique d'une maladresse patente dans l'approche globale de la chose fiscale. Faut-il dès s'offusquer dès lors qu'on taxe l'actuel gouvernement d'être celui des riches ? Le meilleur argument à faire valoir à trait à l'absence de toute démarche vers la mise en place, même graduelle, d'un impôt sur la fortune. Pourtant, la solidarité n'est pas un luxe par les temps qui courent... Même l'approche liée à l'IS semble plus orientée à favoriser les gros comptes que les petites entreprises qui, elles, représentent plus de 80% du tissu productif national. Il n'est nullement besoin de figurer parmi les aquabonistes pour se ronger les ongles face au désespoir social qui prend de multiples formes à mesure que l'année avance. Si on croise les doigts à l'approche du printemps, avec les promesses de pluies tardives susceptibles de sauver la saison agricole et d'alimenter les barrages, la peur serait de voir le pays basculer dans un tourbillon avec la hausse prévisible des prix. Surtout que rien ne laisse croire que le conflit qui a court en Ukraine, lequel aura des implications géostratégique et géopolitique de grande ampleur, sera circonscrit d'ici mars. Car il ne faut perdre de vue que la lutte à mort, à laquelle se livrent Russes et Américains, est prédictatrice de lendemains qui ne chantent pas pour tous. Car il y aura un camp autour du vainqueur et un autre au chevet du vaincu. En attendant, l'accalmie au niveau des prix des matières premières et/ou de première nécessité continueront

dans leur envolée. Au même titre, d'ailleurs, que ceux des produits énergétiques. Autant dire que les 35 milliards de dirhams prévus dans le cadre de la compensation, -système en dégenérescence absolue au regard de l'absence de tout ciblage adéquat-, n'occulte en rien, aux yeux de l'opinion, les bénéfices cumulés des importateurs de produits pétroliers qui avoisineraient, selon des spécialistes, les 50 milliards. Les prix à la pompe, déjà brûlants pour les usagers, profitent en partie aux caisses de l'Etat. Mais engraisent davantage ceux qui tirent profit d'une libéralisation des prix mal négociée. Le doigt accusateur continuera à cibler A. Akhannouch qui pérorer sur l'avènement d'un « Etat social » à la mesure de la perception qu'il se fait de la masse, juste faite pour être taillable et corvéable à merci. Les Marocains qui profitent des facilités que procurent les réseaux sociaux s'adonnent à cœur-joie pour descendre en flammes le bilan déjà écorné de l'actuel gouvernement. En se gaussant de la réforme du système éducatif qui, en dépit des moyens mobilisés, continue de produire des « déchets » en livrant à la rue des dizaines de milliers de jeunes sans diplômes. Toute honte bue, les ministres en charge de ce dossier qui, pour l'heure, disqualifie les ressources humaines, seule véritable richesse du pays, se contentent d'évoquer l'abandon scolaire pour expliquer l'échec de l'école. Tout en n'osant jamais se remettre en doute. Et en minimisant déjà la portée de la noble décision de généralisation de la couverture sociale. Car ni les infrastructures sanitaires disponibles ne sont capables de répondre à la demande exprimée par la société (faute de lits, de médecins, d'infirmiers, d'équipement et de médicaments), n'en déplaise aux assurances vaseuses de l'actuel ministre, ni le Registre social unifié (RSU) ne semble avoir été conçu pour sortir les citoyens du déclassement qu'ils subissent de plein fouet. Faute d'une autre politique...

A.Ouahbi patauge dans les scandales

Un ministre ne devrait pas dire ça !

La bonne bouille affichée par le chef de file du PAM lors de l'annonce de la constitution de la majorité gouvernementale cède le pas à un autre visage, plus hideux, de la compromission de nos politiques. Qualifié de Janus par ses détracteurs, Adellatif Ouahbi n'en finit pas de collectionner les scandales. Piteuse prestation...

I est d'évidence que la justice pose un sérieux problème dans le pays. Bien avant l'arrivée de l'actuel « patron » du PAM avec ses gros sabots, bien des rapports cumulés au fil des ans liaient l'essor économique, et donc de l'investissement productif, à la notion de la justice pleine et entière. « Faire valoir ses droits » est l'expression consacrée par les milieux du business pour signifier que la justice, celle qui est dite dans le pays, laisse à désirer. Et ce en dépit des chantiers lancés pour justement doter le pays d'une autre architecture institutionnelle capable de garantir l'égalité entre les justiciables. Et il faut croire que tout ce qui a été entrepris est encore loin de répondre aux attentes pressantes de la société. Avec le choix de l'avocat Abdellatif Ouahbi pour occuper le maroquin de la justice, nombre d'observateurs croyaient dur comme fer que les choses évolueraient autrement dans un secteur doublement décrié, localement comme internationalement, par les organisations de défense des droits humains. Et les plus sceptiques des observateurs, est-on fondé de souligner, ont eu raison de faire la fine bouche devant le casting gouvernemental. A. Ouahbi est devenu le ministre par qui les scandales arrivent. Une aubaine pour les réseaux sociaux. Tantôt, c'est « le flicage » systématique de la société qui a été dévoilé par le ministre qui assure que la couleur des chaussettes que les citoyens portent n'échappe nullement aux yeux ouverts des services. Tantôt il susurre dans l'oreille de l'un de ses clients au bout du fil qu'il comptait veiller sur ses intérêts non pas par les voies d'usage, c'est-à-dire dans le strict respect de la loi, mais via un tour de passe-passe dont il aurait le secret. Le tout « sous la table », l'entend-on confier à son interlocuteur.

De tout cela, les réseaux sociaux n'ont pas été avares de le rappeler et des youtubeurs et autres sites ont tôt fait d'en déballer le contenu. Face à ces travers, personne n'a pas pipé mot au sein de l'actuelle majorité. L'Ahidous à trois se poursuit comme si de rien n'était. Ce qui a libéré davantage l'énergie du « patron » du PAM qui, peu content de ce que ses confrères de divers barreaux ont fait en période de crise sanitaire, les attendait au tournant. D'où les tractations autour des dispositions fiscales ayant succédé à la « colère noire » des avocats... Un corps qui compte, comme tout autre secteur dans le pays, bien des baronnies fort jalouses de leurs



privilegés. Me Ouahbi ne saurait l'ignorer. Lui qui a choisi, une fois de plus, de se jeter en pâture à la vindicte populaire, en organisant un concours d'accès au métier d'avocat. Sur près de 80.000 concourants, seuls 800 ont eu la moyenne, révèle le ministre lui-même. Lequel, dans sa magnanimité, a osé porter le nombre des « retenus » à 2.000, comme modeste contribution de sa part pour lutter contre le chômage des diplômés. Le pauvre ! Car une fois les résultats affichés, nombre de noms renvoyaient à des familles bien connues. C'est comme qui dirait que le ministre de la Justice aurait choisi de satisfaire une coterie de notables. Appelé à s'expliquer sur un scandale qui n'a pas encore livré tous ses secrets, A. Ouahbi s'est défendu de voir son fils, détenteur de deux masters, dont un obtenu au Canada « grâce à l'argent de son riche de père », figurer parmi les heureux élus. Depuis, l'opinion ne décolère plus face à la prestation d'un ministre de « troisième division » qui fait brailler non seulement at home, mais aussi à l'étranger. Le scandale Ouahbi s'est internationalisé plus rapidement qu'on ne le croit. Ce qui écorne l'Exécutif auquel il appartient et donne un sérieux coup à l'image du Royaume. Le pire, susurre-t-on, serait que l'examen a fuité hors des murs de la forteresse du ministère de la Justice. Ce qui aurait avantagé une minorité... Le reste des les copies, corrigées par ordinateur, ont été jugées sans valeur. Pour noyer le poisson, A. Ouahbi continue d'occuper les devants de la scène. Il entend ainsi sillonner le pays à la rencontre du corps des avocats pour lequel il ne voudrait que du grand bien. Autrement dit, le vizir invite l'opinion à voir ailleurs. Faut-il s'en offusquer pour autant ?

L'An I du Gouvernement vu par le CMC

Déficit tous azimuts

La défiance déteint La perception du taux de satisfaction des Marocains vis-à-vis de la gestion de la chose publique par l'actuel gouvernement a de quoi donner à réfléchir aux composantes de la majorité. C'est ce à quoi est allée l'évaluation de l'action gouvernementale faite par le Centre marocain de la citoyenneté (CMC).

Les dignotants restent donc dans le rouge.

Comment le gouvernement piloté par Aziz Akhannouch a-t-il géré les plus importants dossiers du moment ? Sur cette question nodale traitée en premier par le CMC, les résultats auxquels a abouti le sondage a de quoi interpellier les décideurs politiques.

En matière de hausse des prix, 82% des sondés se déclarent « très insatisfaits » contre 2% de « très satisfaits ». Et entre les deux, on retrouve 13% de « mécontents » et 3% de « satisfaits ».

La colère est encore plus forte en matière de gestion du dossier des hydrocarbures. A ce niveau, 83% se déclarent « très insatisfaits » contre 2% de « très satisfaits ». Plus, 12% de déclarent « insatisfaits », contre 3% de « satisfaits ».

En matière de lutte contre la corruption, le Centre établit à 72% les interrogés qui se déclarent « très insatisfaits » contre seulement 3% de « très satisfaits » vis-à-vis des mesures adoptées. Entre les deux extrêmes, 19% se déclarent insatisfaits contre 6%.

Quant à la sauvegarde de la classe moyenne, le taux d'insatisfaction va de 75% à 18% contre respectivement 3% et 4% de satisfaits.

Pour ce qui est de la réforme de l'Enseignement, chantier d'envergure qui traîne depuis des lustres, le sondage établit à 66% le taux des « très insatisfaits » contre 3% de « très satisfaits », 24% allant aux « insatisfaits » et 7% aux « satisfaits ». Dans le domaine de « l'équité fiscale », 68% des sondés se déclarent « très insatisfaits » contre 3% de « très satisfaits ». Plus 22% annoncent être « insatisfaits » contre 7% de « satisfaits ».

A la question qui se rapporte à « la présence politique de l'Exécutif », le sondage assure que 63% des sondés se déclarent « très insatisfaits » contre 3% de « très satisfaits ». Les « insatisfaits » cumulent, eux, à 25% contre 9% pour les « satisfaits ».

La même polarisation est signalée en termes d'évaluation de « la communication gouvernementale ». En effet, 67% se déclarent « très insatisfaits » contre 3% qui assurent être « très satisfaits ». Le reste va de 23% pour les « insatisfaits » et 7% pour les « satisfaits ».

Le volet de l'Etat social s'avère, lui aussi, assez clivant comme le dé-

montre le sondage. Ainsi, pour ce qui est de « la construction de l'Etat social », 59% des sondés se déclarent « très insatisfaits » contre seulement 4% de « très satisfaits ». Et entre les deux extrêmes, le taux des « insatisfaits » est à 29% contre 8% pour les « satisfaits ». Et il en va de même pour « le dialogue social ». Là, 62% se déclarent « très insatisfaits » contre 4% de « très satisfaits ». Et entre les deux, le taux de satisfaction se trouve dans la fourchette allant de 26% d'« insatisfaits » à 8% de « satisfaits ». Pour ce qui est de « l'opérationnalisation du chantier de la protection sociale », le taux des « très insatisfaits » domine avec 45% des sondés, suivi de 31% d'« insatisfaits », contre 6% de « très satisfaits » et 18% de « satisfaits ». Le dossier de « l'emploi (programmes Forsa et Awrach) » ne déroge nullement à la règle du mécontentement généralisé. En effet, 51% des sondés se déclarent « très insatisfaits », suivis de 31% d'« insatisfaits » contre 4% de « très satisfaits » et 14% de « satisfaits ». La deuxième grande rubrique de l'enquête consacrée, elle, à « la confiance du citoyen en l'acteur politique », consacre le divorce qui existe entre les deux parties. Ainsi, seuls 5% des sondés assurent avoir une très grande confiance en le gouvernement contre 82% de sondés qui assurent le contraire. En sus, le reste des sondés déclarent ne faire que relativement confiance en l'Exécutif !

Le sondage du CMC n'épargne pas,



non plus, l'autre rive politique, en passant au crible « la confiance du citoyen en l'opposition ». Là aussi, le degré de défiance est particulièrement élevé chez les sondés : 77% ne croient pas en l'opposition contre 2%, alors que 21% nuancent en assurant faire relativement confiance en l'opposition. A la question de savoir si « les partis assument leurs rôles », la réponse est aussi cinglante : 81% répondent par « non », contre 2% de « oui », les 17% de sondés qui restent nuancent. Quant aux « raisons qui empêchent les partis d'assumer leurs rôles », la grande majorité des sondés, soit 48%, les imputent au né-

potisme et au clientélisme ambiant, alors que 19% reprochent aux partis leur éloignement du citoyen, contre 18% qui y voient là la résultante de l'absence de « la démocratie interne ». Pour le reste, soit 15%, ils renvoient tout cela à d'autres causes...

L'ONG assure avoir réalisé ce sondage via les réseaux sociaux auprès d'un échantillon de 2272 citoyens établis dans les diverses régions du pays et ce dans la période comprise entre le 20 octobre et le 12 novembre 2022. Les sondés, à 85,8% hommes et 14,2% femmes, sont des habitués des réseaux sociaux et disposent d'un niveau d'éducation

minimal les prédisposant à répondre aux questions. Le Centre assure aussi que sur le plan scientifique, les résultats récoltés via ce sondage ne sauraient représenter l'opinion publique en général...

Et d'affirmer que l'entrée en lice du gouvernement depuis un an seulement rend difficile toute évaluation globale et plus objective en un laps de temps aussi court. Toutefois, cette période est jugée suffisamment propice pour évaluer le degré de confiance des citoyens vis-à-vis des dispositions prises actuellement par le gouvernement pour réaliser ses objectifs.

Enjeux diplomatiques

Le dossier saharien en creux...

La machine diplomatique reste emballée, depuis Rabat, autour de la question du Sahara occidental.

L'enjeu des diverses ouvertures sur le reste du monde, comme des tensions récurrentes qui se présentent, est de confirmer le rattachement irréversible des provinces sahariennes au Royaume.

L'année 2022 a été faste pour la diplomatie marocaine au regard du nombre de pays africains, mais pas uniquement, ayant choisi de donner de l'épaisseur à l'appui diplomatique apporté au Royaume qui lutte depuis des décades pour la reconnaissance de la marocanité de son Sahara. En effet, les capitales de Oued Ed-Dahab et de la Saquiat Al-Hamra arborent des drapeaux de pays amis qui ont fait le choix d'y implanter des représentations diplomatiques. D'aucuns croient y voir l'aboutissement de la tournée royale dans plusieurs capitales africaines et la concrétisation, depuis le retour que le Maroc réoccupe son siège au sein de l'organisation panafricaine, d'un reflux certain des puissances africaines qui ont porté à bout de bras un mouvement sécessionniste nourri, logé et armé par le voisin algérien. Et il faut croire que le point d'orgue dans cette quête diplomatique déployée par Rabat est plutôt à voir du

côté espagnol qui a inauguré une nouvelle dynamique européenne dans les relations avec Rabat. En lâchant du lest ses réticences d'antan à soutenir franchement l'offre d'autonomie pour le Sahara comme la plus réaliste pour clore ce dossier conflictuel. Certes, bien avant le voisin ibérique, qui a payé un lourd tribut dans la confrontation maroco-algérienne via la fermeture des vannes du gaz algérien transitant par le GME, l'Allemagne a réaffirmé, pour sa part, son appui à l'offre marocaine. En faisant oublier le chapitre de ses « prétentions » diplomatiques au sein de l'ONU, alors que l'encre de la signature de Donald Trump, reconnaissant la marocanité du Sahara, séchait encore. Si le milliardaire américain a osé une telle ouverture, appuyée par des centres de décision qui ont leur poids au niveau du Deep State, il n'en reste pas moins que l'actuelle administration que pilote Joe Biden, n'a cherché ni à reconfrimenter le repositionnement stratégique de



Washington dans le dossier saharien, ce à quoi aspire le Maroc qui a rempli sa part dans le « Deal du Siècle » en intégrant au mépris de la majorité de ses citoyens la dynamique des Accords d'Abraham, ni à lui en retirer le caractère solennel. En maintenant ainsi la porte ouverte à toutes les possibilités, l'Onde Sam garde une grande marge de manœuvre. Laquelle persistera à garantir la saignée raisonnée d'un allié historique, les diplomates US n'hésitent pas à rappeler au moment opportun que le Royaume a été un des premiers pays à reconnaître l'indépendance des USA, en lui permettant d'aspirer toujours à plus moyennant des contrats d'armement qui se suivent, - sans pour autant faire fléchir en faveur de Rabat l'équilibre régional des



forces-, et des subsides capables de faire tourner les cabinets de lobbyistes à plein régime.

N'empêche, le Royaume s'est fait une raison : mettre les bouchées doubles en profitant de ce « flou artistique » ambiant. Et c'est bien à cette aune-là qu'il faudra évaluer les réactions d'autres capitales européennes, jugées positives par le Royaume, quant au dossier saharien. La Haye et Bruxelles y sont passés par là. Au même titre d'ailleurs que Rome. Plus, la diplomatie du Royaume, assurent des observateurs, fait preuve d'une réelle frénésie dans la sphère est-européenne. Celle-là qui, valeur aujourd'hui, bénéficie d'un effort de « guerre » de la part de Washington qui aspire à faire plier Moscou, en alimentant la tension

russo-ukrainienne.

C'est dans cette course folle, à négocier avec tout le grand soin nécessaire en pareille période de tension, que le Maroc cherche à arracher une plus-value diplomatique auprès de la France. D'ailleurs, bien des voix marocaines s'élèvent aujourd'hui pour exiger de l'ex-puissance tutrice de faire amende honorable au lieu de persister dans son tropisme algérien. Paris qui fait partie des principaux soutiens de Rabat au Conseil de sécurité franchira-t-il le Rubicon en dépassant ce que Madrid, ex-puissance tutrice des provinces sahariennes, a déjà entrepris ? Quoi qu'il en soit, et quoi qu'il en coûte, assure-t-on à Rabat, les retrouvailles franco-marocaines ne gagneraient en intensité qu'à la condition

sine qua non de faire un pas de plus, décisif, vers la reconnaissance de la marocanité du Sahara.

À évaluer la situation telle qu'elle se profile en Europe, espace au bord de l'éclatement depuis que « l'opération spéciale » a été inaugurée par Moscou en Ukraine, il faut dire que les choses ne sont pas aisément négociables. Ceci est d'autant plus vrai que Rabat n'est pas le seul acteur régional, même fort de ses accords avantageux négociés avec Bruxelles. En effet, le voisin algérien s'active, lui aussi, au niveau des chancelleries européennes...

Et s'attèle aussi à disposer de relais privilégiés auprès de Washington. Ce n'est donc pas pour rien que le scandale « Qtargate » qui a éclaboussé l'institution parlementaire européenne



a déteint sur le Maroc. Ainsi, des révélations faites auprès des enquêteurs belges ont mis dos-à-dos et Doha et Rabat dans des tentatives de corruption d'élus européens. Et dans ce cadre-là, les « grenouillages » que l'on prête à la diplomatie marocaine, comme d'ailleurs aux services extérieurs, ont pour seule trame le dossier saharien. Pour l'heure, il est encore trop tôt pour pouvoir tirer des conclusions judicieuses. Quant bien même l'italien par qui le scandale est arrivé aurait assuré avoir recyclé, politiquement s'entend, des fonds marocains. Une crise avec l'Union Européenne n'est donc pas à exclure à plus ou moins long terme. D'où la nécessité pour la machinerie diplomatique de faire preuve d'une grande proactivité. Et c'est peut-être dans ce cadre-là que le choix a été porté sur un diplomate aguerri, assure-t-on, pour gérer cette phase délicate. En quittant l'Afrique du Sud, Youssef Amrani aura fort à faire dans la sphère européenne. Non seulement en jouant au pompier, le cas échéant, mais aussi et surtout, en remettant le train de la coopération entre Rabat et Bruxelles sur les nouveaux rails de la croissance partagée. Un pari difficile au regard de la crise économique qui poigne à l'horizon. D'ailleurs, c'est à l'aune d'un monde changeant que la diplomatie maro-

caine devrait renouveler ses outils d'action et de projection un peu partout, là où il est nécessaire de batailler. Le Continent africain, là où la dynamique de la coopération sud-sud a de l'avenir, devrait être le terrain de prédilection pour les acteurs de la diplomatie marocaine. Le choix des femmes, et des hommes, appelés à porter haut et fort la voix du Royaume, ne doit nullement être le fruit du hasard. Le triste épisode qui vient de défrayer la chronique, depuis l'Afrique du Sud, où un représentant du Royaume a été pris en défaut par la joute provocatrice d'un émissaire du Polisario, ne doit nullement être toléré. La diplomatie à des us et coutumes qui exigent de tout acteur de s'y conformer, en toutes circonstances. Et last but not least, il est évident qu'un effort supplémentaire est exigible de Rabat dans la négociation de la présence marocaine dans des terrains à conquérir. Et ce qui vaut pour le Continent africain vaut aussi pour le Continent sud-américain. Le retour de la gauche au pouvoir, comme le démontrent les percées inattendues aussi bien en Colombie qu'au Brésil, doit interpellier la diplomatie marocaine pour mieux faire. Un travail en profondeur doit y être déployé pour mieux représenter le Maroc, dans ses potentialités, mais aussi dans ses exigences. Une action

d'une très grande opiniâtreté est donc attendu à l'orée d'une nouvelle reconfiguration des équilibres en cours. Équilibres desquels le Royaume devrait tirer le meilleur, pour ne pas dire le maximum, en tissant de plus amples liens avec les puissances régionales qui montent (Turquie, Iran, Inde) et en raffermissant les ancrages stratégiques multipolaires avec la Chine et la Russie. Rien n'empêcherait le Royaume de se porter candidat au club des BRICS. Pas même ses liens traditionnels avec les puissances occidentales qui, naguère, ne lui ont pas ôté la prétention de figurer parmi les non-alignés. Sur le terrain, la situation s'avère réconfortante depuis que le Maroc a bouté hors du passage El Guerguerate, le reliant à la Mauritanie, les hordes du Polisario qui cherchaient à faire main basse sur ce verrou stratégique pour mieux s'étendre vers la façade atlantique. Au fil des frappes préventives menées tout le long de la muraille de défense érigée par les FAR, les va-t-en guerre qui s'abritent sous les tentes algériennes adoptent un profil bas. Et c'est tant mieux. La vigilance, côté marocain, est toujours de mise. Bien entendu. En attendant d'engranger d'autres acquis diplomatiques à imaginer. Affaire à suivre...

Conflit russo-otarien

Le chemin de croix...

L'épreuve de force entre la Russie et l'Occident ne donne aucun signe d'essoufflement. Washington presse ses alliés de suivre son exemple en dotant l'Ukraine d'un maximum d'armes pour faire durer le conflit. L'agenda américain est lisible à l'aune de la forte contrition à laquelle le vaste Empire russe est soumis en attendant de l'isoler complètement pour mieux le morceler.

Et si le retrait US de l'Afghanistan était plus dicté par le pivot de l'administration américaine vers la Russie pour mieux en juguler la puissance, en alimentant le chaudron ukrainien que par toute autre considération ? Pareille interrogation remporte, il est vrai, l'adhésion de quelques observateurs de la scène internationale qui évitent de succomber aux erreurs de jugement que favoriserait un tropisme américain un tantinet fort. Le fait est que le repli de cette aire asiatique, avec la précipitation qui n'est pas rappeler le précédent vietnamien, a de quoi donner le tournis aux stratèges.

Surtout à ceux qui ont vite fait de voir en cette ultime défaite américaine, l'Oncle Sam étant réputé par les multiples défaites qu'il collectionna depuis la fin de la 2ème guerre mondiale, le signal d'un quelconque repli stratégique. Car tout semble indiquer que les stratèges de l'Etat profond US s'évertuent à replacer leurs pions là où les intérêts dictés par le maintien de la suprématie américaine, en ce début de millénaire, doivent être consolidés. L'endiguement de la Chine, puissance montante qui, pour l'heure, a choisi de jouer plus la carte économique que celle de la puissance militaire brute, devait





immanquablement passer par la domination de l'Europe, espace qui s'étend de l'Atlantique à l'Oural. C'est à cette aune-là que la grille de lecture s'avère des plus pertinentes lorsqu'on évalue le mépris avec lequel l'offre russe de débattre d'une nouvelle architecture sécuritaire dans le Vieux Continent a été accueillie par les Américains. Et lorsqu'on se fie aux révélations faites par les anciens décideurs, à Paris comme à Berlin, quant aux véritables desseins établis pour la négociation des accords de Minsk. Le couple Merkel-Hollande s'est contenté d'agiter un leurre face à Vladimir Poutine pour mieux préparer la résistance en Ukraine, prélude à une intégration à l'Alliance atlantique.

Dès lors, il ne faut pas s'étonner de ce que ces mêmes capitales, démonétisées désormais aux yeux du Kremlin, intègrent la logique guerrière telle que développée dans le Royaume Uni qui a précipité le processus du Brexit pour mieux se lover dans le carcan américain. L'objectif : mettre à genoux la Russie. Quitte à ce que l'Europe, dans son ensemble, sorte affaiblie de cette épreuve de force qui a tout pour s'inscrire dans le temps long.

Imperium contesté

A la lumière de ce qui se trame, que ce soit en plein jour ou non, bien des analystes sont tentés de parler de

l'Ukraine au passé... décomposé. En menant « l'opération spéciale » le 24 février 2022, le Kremlin a mobilisé les Russes pour prémunir le pays contre un éclatement programmé par le chef de file de l'OTAN. Et l'intégration des zones du Donbass, russo-phones et russophiles, s'apparente à un fait accompli destiné aux véritables acteurs du « chaos créateur » éprouvé dans d'autres contrées. Et si l'utilisation de la force militaire brute a été calculée par parcimonie du côté de Moscou, il ne faut nullement l'interpréter comme un quelconque signe de faiblesse. Mais plutôt comme une maîtrise dans l'engagement qui doit donner à réfléchir à ceux qui ont nourri le doute quant à

la résurgence d'un géant russe, souvent assimilé à une simple puissance nucléaire sans plus, qui réclame depuis 2007, comme l'a clamé haut et fort Vladimir Poutine, lors de la 43^e conférence de Munich sur la sécurité collective, la fin du monde unipolaire. « Qu'est-ce qu'un monde unipolaire ? C'est un seul centre de pouvoir, un seul centre de force, un seul centre de décision. C'est le monde d'un unique maître, d'un unique souverain », a claironné le chef du Kremlin du haut de la tribune. Peu habitués à entendre résonner la voix d'une Russie diminuée depuis l'éclatement de l'Empire soviétique à la fin des années 1980 du siècle dernier, V. Poutine a surpris Angela Merkel et sa coterie faite de diplomates occidentaux pour l'essentiel, lorsqu'il précisa la finalité de la stratégie que son pays entend déployer pour rééquilibrer les affaires du monde. A commencer par la remise à plat de l'Imperium US qui domine jusqu'au Vieux Continent. « Il me semble évident que l'élargissement de l'Otan n'a rien à voir avec la modernisation de l'alliance ni avec la sécurité en Europe. Au contraire, c'est une provocation qui sape la confiance mutuelle et nous pouvons légitimement nous demander contre qui cet élargissement est dirigé », a-t-il affirmé. C'est d'ailleurs cette même dynamique qui a présidé aux tentatives de la diplomatie russe quelques mois avant le lancement de « l'opération spéciale », comme l'ont démontré les périples qui ont conduit Sergueï Lavrov, ministre russe des affaires étrangères, dans les principales capitales otaniennes pour prêcher la voie de la raison qui consiste en un dialogue responsable sur une nouvelle architecture de la sécurité dans le monde. Résultat des courses, ni le premier

n'a eu l'écoute des dirigeants occidentaux, ni le second n'a réussi à forcer le destin de la paix. D'où la guerre éclair en Géorgie, en 2008, suivie dès 2014, par un investissement militaire en Syrie, menacé alors par l'administration Obama, dans laquelle s'activait, -le hasard fait bien les choses-, l'actuel hôte de la Maison Blanche, es qualité de vice-Président. Serait-il envisageable de voir Joe Biden gêné aux entournures pour le rôle qu'il a dévolu à son fils dans la crise ukrainienne qui a culminé avec le coup d'état de 2014, année durant laquelle la Russie a récupéré la Crimée pour mieux se redéployer en mer Noire ? Et c'est à cette aune là qu'il faudra lire les récentes déclarations du secrétaire général de l'Alliance atlantique qui serine à qui veut l'entendre que la paix est au bout du fusil. « Les armes sont, en réalité, la condition de la paix » a tout récemment déclaré Jens Stoltenberg, à Oslo, avant d'ajouter qu'« aucune paix durable n'est possible si l'oppression et la tyrannie l'emportent sur la liberté et la démocratie ». Il a souligné que les « Alliés » devaient investir davantage dans la défense, s'affranchir de leurs dépendances envers les régimes autoritaires et unir leurs forces pour sauvegarder la liberté et la démocratie. On comprend dès lors pourquoi l'Allemagne entend investir lourdement, en mobilisant 100 milliards de dollars, pour se réarmer. Et les raisons qui poussent le Japon à suivre la même trajectoire. L'objectif des adversaires les plus farouches de la Russie consiste non pas seulement à lui infliger la pire des défaites sur son sol, mais aussi à la priver de toute possibilité d'ouverture vers « l'océan mondial ». Encore faut-il croire que la résurgence de la dynamique du « choc et de l'effroi », éprouvée en Irak, lors de la

2^e guerre du Golfe qui se transforma en occupation pure et simple, puisse s'exprimer au mieux face à la puissante Russie qui, à partir de rien, a pu vaincre le nazisme en 1945. Comparaison n'est pas raison, dit-on. Mais il faut croire que l'histoire peut se répéter pour prendre les allures d'une tragédie, y compris du côté de l'Empire qui croit en « sa destinée manifeste ». Car ni la Russie à l'heure actuelle, ni la Chine dans un futur proche, comme se plaisent à le répéter les médias mainstream ne sont des proies faciles.

En dépit de tout bon sens, Washington persiste dans son déni. Cela s'est confirmé avec l'hôte du Bureau ovale qui n'en finit pas de matraquer que l'Amérique devait « à nouveau guider le monde comme elle l'avait toujours fait ».

Telle est l'image que l'on puisse se faire de l'hégémon aujourd'hui. Les USA s'échinant à nourrir un bellicisme à tout va... Tout en refusant de voir venir, grisée en cela par la force centrifuge de sa puissance, des barrières de plus en plus difficiles à franchir.

La tare de l'égoïsme

Si Moscou n'entend pas se laisser faire, au même titre d'ailleurs que Pékin, les deux réagissant en conséquence aux intimidations, comme aux agressions, avec des réponses graduées, il n'en reste pas moins que la rhétorique qui accompagne leurs démarches est de plus en plus agréé un peu partout dans le monde. Washington doit se rendre à l'évidence, et avec elle les autres capitales occidentales, que le reste du monde est de plus en plus séduit par le contre-projet porté par Moscou, Pékin et d'autres fait de multipolarité, et surtout sans la moindre velléité interventionniste. La coopé-

ration développée aussi bien par la Russie, et plus prosaïquement par la Chine, est plus respectueuse des souverainetés nationales. L'action déployée par ce binôme, un partenariat stratégique scellant une entente au long cours, est à mettre à l'actif de la rubrique « pertes et profits » que l'Occident collectionne dans la contrition. Et les Européens, démunis aujourd'hui face au diktat US, semblent déterminés à brûler leurs vaisseaux face à la Russie avec laquelle d'autres perspectives, plus porteuses, auraient pu être échafaudées. Sans hydrocarbures russes, le Vieux continent est contraint de consommer américain. Consacrant de la sorte des liens de vassalité chèrement négociés...

Devant l'Oncle Sam toujours prompt à jouer au cowboy, la capitulation européenne est déjà consommée, est-on tenté de dire. C'est ce qui pousse nombre de pays naguère couverts par le parapluie US à ruer dans les brancards. On l'aura vu dans l'espace arabe où nombre de capi-

tales n'envisagent plus d'avenir hors de liens multipolaires. Même Riyad, allié inconditionnel encore hier de Washington, semble vouloir prendre le large en tournant le dos au fameux Pacte de Quincy qui se résume en une simple équation : du pétrole saoudien contre la protection américaine.

Le changement de paradigme auquel on assiste dans la zone proche-orientale, celle où l'administration Obama avait tenté d'expérimenter le Printemps islamiste, témoigne si besoin est de la propension des Etats de la région à ne plus être menés à la baguette. L'Egypte, même amoindrie, se rend à l'évidence lancée par Hosni Moubarak, lâché par les Américains après des années de loyaux services : « Est nu celui qui croit tirer la couverture US vers lui ». La rétrocession des îlots de Tiran et Sanafir à l'Arabie Saoudite qui signerait la fin de son contrôle sur le bras de mer qui libère les mouvements d'Israël, bloque toujours. Plus, même la Turquie, acteur régional incontournable

et membre à part entière de l'OTAN, ne semble plus en mesure d'accepter le diktat US.

Autant de facteurs qui, aux yeux de pays africains et latino-américains, éclairent sous un autre jour le changement qui s'opère, petit à petit, au niveau des relations internationales. Un monde nouveau est donc en gestation. Et ce n'est pas pour rien que dans le Continent noir, la lame de fond à laquelle on assiste a de quoi emporter dans son sillage la tutelle occidentale condescendante. La France en mesure les effets avec des retournements de situation qui augurent de la fin proche de la « Françafrique ».

Les peuples épris d'émancipation et qui aspirent à sauvegarder leur libre-arbitre suivent de près les circonvolutions du monde. Une victoire russe face à l'Imperium occidental signifie l'avènement d'une nouvelle ère. Syrie, Liban, Iran, Irak pourraient enfin se sentir soulagés et affranchis des menaces et sanctions auxquelles leurs peuples sont soumis.



Washington se tourne vers l'Afrique

Mieux contrer le duo russo-chinois



Contrairement à Donald Trump biberonné à la culture wasp, Joe Biden a cru bon de marcher dans les pas de son prédécesseur et allié Barak Obama qui a réuni le premier sommet Etats-Unis/Afrique en 2014. Sans lendemain. Des promesses ont été faites. Le seront-elles pour autant à l'heure où Washington a les yeux tournés vers la Russie et la Chine ?

Il faut dire que la démarche entreprise par la Maison Blanche intègre dans son sillage les remugles de la stratégie d'endiguement de la Chine, puissance économique qui investit énormément dans le Continent, et de la limitation de la présence de la Russie qui fait preuve, depuis le démarrage du

chaos libyen, d'un réel dynamisme sur la scène africaine.

J. Biden entend changer l'ordre des choses et s'est même érigé en porte-voix de l'Afrique, où il a d'ailleurs promis de se rendre. Ce serait ainsi la première visite d'un président des États-Unis sur le continent depuis 2015, lorsque le premier président afro-américain s'était rendu au Kenya et en Éthiopie. La preuve, il a annoncé le soutien américain à une présence permanente de l'Union africaine lors des réunions du G20, car l'Afrique « doit pouvoir faire entendre sa voix dans tous les cercles qui comptent ». À l'Assemblée générale de l'ONU en septembre, il s'était déjà dit favorable à une réforme du Conseil de sécurité qui garantirait une place permanente à l'Afrique. Ces déclarations, le président américain les a faites lors d'une session plénière sur l'Agenda 2063. C'est le projet de l'Union africaine pour faire de l'Afrique une puissance mondiale du futur par un développement à la fois

durable et inclusif, en s'assurant que les Africains fassent leurs choix eux-mêmes.

L'administration Biden s'est voulue convaincante en lançant sur le tapis 55 milliards de dollars de coopération publique sur 3 ans et 15 autres milliards d'accords privés conclus lors du sommet. J. Biden a même nommé un ambassadeur spécialiste du continent pour s'assurer que tous les engagements seront bien respectés. Après la photo de famille, les responsables africains réunis une dernière fois ont évoqué face à leurs hôtes américains la sécurité alimentaire fragilisée par le dérèglement climatique et les menaces sur la paix et la sécurité en Afrique, mais aussi par le conflit en Ukraine qui a mis à mal les circuits d'exportations de céréales vers le continent. Là aussi, J. Biden a fait jouer la diplomatie du chèque. En promettant une nouvelle aide US de 2,5 milliards de dollars pour la sécurité alimentaire en Afrique.

L'argent, nerf de la guerre

Coulera-t-il toujours à grands flots vers le Pentagone ?

Finalement, 15 tours de chauffe après, Kevin McCarthy, élu californien, a arraché le poste de speaker de la Chambre des représentants US, mettant fin de la sorte à un blocage sans égal depuis plus de cent soixante ans. Le président républicain de la Chambre, a été clair : « Il n'y aura plus de chèques en blanc pour l'Ukraine. » S'y conformera-t-il lui qui entend mettre en branle des mesures pour limiter « la dette incontrôlable » ? La question mérite d'être soulevée lorsqu'on sait que l'élu entend mettre des bâtons dans les roues du complexe militaro-industriel en promettant de réduire à hauteur de 10% les dépenses militaires. Cela se calcule à l'aune de dizaines de milliards de dollars...

Ces coupes pourraient affecter les aides apportées à l'Ukraine sans dis-

continuer depuis des années. Des voix se rallient à sa démarche, à l'instar de celle de Jim Jordan, qui compte parmi les fidèles lieutenant de Donald Trump. « Franchement, il faut que l'on regarde l'argent envoyé en Ukraine et qu'on se demande s'il n'y a pas un meilleur moyen de protéger l'Amérique », a-t-il tonné. En 2022, rappelle-t-on, les USA ont approuvé environ 54 milliards de dollars d'aide militaire, budgétaire et humanitaire pour l'Ukraine. Maintenir ce niveau de soutien serait difficile voire impossible avec une nouvelle majorité peu favorable à dépenser l'argent des contribuables à l'extérieur du pays.

Le contrôle des dépenses du Congrès par la nouvelle majorité est sans aucun doute le levier le plus déterminant, et ce, même dans le cas où les

républicains ne reprennent que la Chambre des représentants. Rappelons qu'un projet de loi de finances ne peut être adopté et mis en œuvre qu'après avoir été approuvé par la Chambre et le Sénat. S'il y a désaccord, la loi est rejetée.

D'ores et déjà, d'aucuns signalent que la portée de ces mesures relève plus du symbolique qu'autre chose. Les lois votées à la Chambre n'ont aucune chance d'être adoptées au Sénat sous contrôle démocrate. En foi de quoi, les républicains ne jouiraient que d'une capacité de nuisance, via leur pouvoir d'enquête ou de blocage des projets de loi portés par l'Exécutif que pilote Joe Biden. Lequel pourrait, dans le dossier de l'Ukraine, être auditionné au regard des casseroles que traîne derrière lui son fils.



Mondial du Qatar

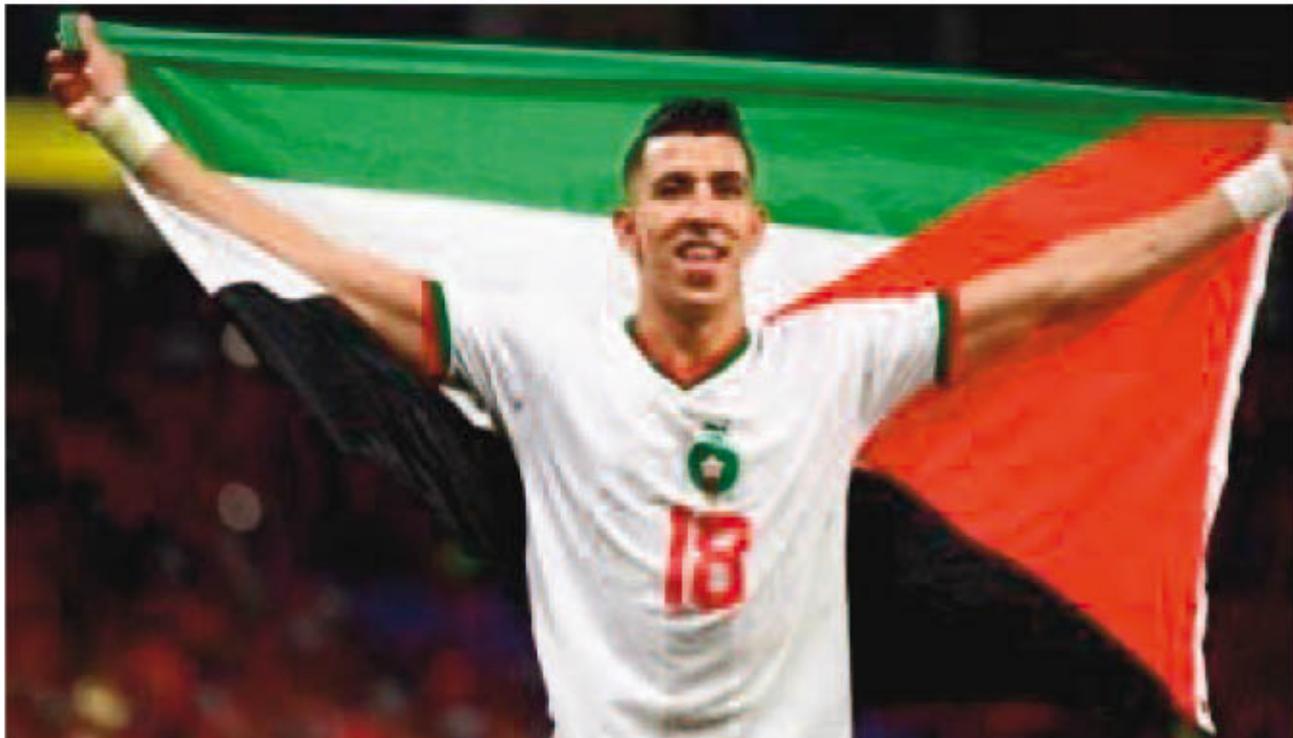
Aux couleurs de la Palestine...



Le football peut toujours être considéré comme une « drogue des peuples ». Mais au Qatar, ce puissant soporifique a mis en évidence une des plus nobles causes engendrées par le colonialisme et sa Déclaration Balfour : même dépossédée, la Palestine survivra à Israël.

Au Mondial du Qatar, les journalistes israéliens dépêchés pour couvrir l'événement sportif planétaire parrainé par la Fédération internationale de football association (FIFA) ont eu la surprise de leur vie. Croyant qu'ils étaient en territoire conquis, Doha ayant été une des premières capitales du Golfe à avoir pactisé avec Tel-Aviv, ils ont vite déchanté face à une « palestinalité » sans équivoque des supporters arabes. Pas un seul n'a hésité à jeter aux caméras qu'Israël n'existe pas plus que ne l'est la

Palestine occupée. Les Lions de l'Atlas, à l'origine d'une surprise sportive retentissante confirmée par leur exploit qui les a propulsés au « carré d'or », ratant de peu le podium, n'hésitaient pas à brandir le drapeau palestinien en signe de soutien à la juste lutte d'un peuple arabe dépossédé par les sionistes de leurs droits historiques. Messi, élevé au rang de « divinité du foot », pourra se rhabiller, lui qui cautionne, il faut le rappeler, Israël et son occupation illégale de la Palestine, mais aussi d'autres territoires



arabes : Liban, Syrie et Jordanie figurent sur cette liste de l'injustice internationale.

Autant dire que la conscience des peuples vibre, de l'Atlantique à la mer Rouge, au rythme du combat palestinien contre leurs occupants. Une lutte de David contre Goliath. Fallait-il s'attendre à ce que les gradins de tous les stades qataris soient aux couleurs de la Palestine ? De cette leçon cardinale, on retiendra que le tapage médiatico-propagandiste a essuyé le pire de ses échecs historiques. Quand bien même des milliards de dollars auraient été injectés pour lobotomiser les esprits. La Coupe du Monde est donc le lot du peuple palestinien. Ce à quoi, à coup sûr, ne s'attendaient ni les autorités de l'Emirat qui ont lourdement investi pour réussir cette manifestation d'ampleur, la première dévolue à un Etat arabe. Ni la FIFA dont la réputa-

tion est ternie par nombre de scandales de corruption. D'ailleurs, sur ce chapitre-là, faut-il rappeler que beaucoup d'encre a coulé dans les médias mainstream, ceux-là mêmes qui s'offusquent de l'attribution du Mondial à un « confetti » arabe qui fleure bon la vassalisation à l'Occident, le Qatar s'apparente dans les faits à un porte-avions US qui mouille à sec dans le Golfe. Tout en taisant, et leur silence est assourdissant, l'arbitraire du colon israélien, installé par le bon vouloir de Sykes-Picot, duo franco-britannique qui personnifia dans la région du Sham la domination de l'impérialisme européen de naguère. N'a-t-on pas eu vent des appels au boycott du Mondial 22 lancé depuis nombre de capitales du Vieux Continent en dénonçant tantôt les termes du marché conclu avec les émirs du Qatar et leurs serviteurs de la FIFA, et en fustigeant tantôt les conditions

inhumaines, voire esclavagistes, dans lesquelles l'Emirat a sorti du désert des stades « high tech » ? Le lobby LGBTQ+ s'est lui aussi immiscé dans cette affaire, l'homosexualité étant proscrite au Qatar, cela sans parler des combattants du climat qui reprochent à Doha d'avoir recours à la climatisation dans des stades à ciel ouvert. Que n'a-t-on pas vu et lu, ici et ailleurs, sur une prétendue puissance islamiste du Qatar alors que la population de l'Emirat ne fait pas les millions de téléspectateurs couverts par Al-Jazerra, cette « boîte de sardine », comme l'a taxée l'ancien raïs égyptien, Hosni Moubarak, peu accommodant vis-à-vis des voix égyptiennes discordantes. S'il est vrai que le Qatar s'est transformé, en une période de son histoire, en plate-forme pour les Frères musulmans, l'Emirat ne saurait battre, sur cette arène-là, la Turquie, puissant allié atlantique.

A la veille du démarrage des festivités, Gianni Infantino, tout puissant patron de la FIFA, est sorti de ses gonds. « Ceux qui critiquent le Mondial sont hypocrites, ce qu'il se passe en ce moment est profondément, profondément injuste », a dit le président de la FIFA, qui avait mené sa conférence de presse par un long laïus où il assurait se sentir à la fois « qatari », « arabe », « africain », « gay », « handicapé », « travailleur migrant »... Et d'ajouter : « pour ce que nous, les Européens, ont fait au cours des 3.000 dernières années, nous tentons de nous excuser pour les 3.000 prochaines années avant de donner des leçons de morale aux autres. Ces leçons de morale sont juste de l'hypocrisie ».

Passé le Mondial, les spectateurs Arabes qui ont réussi à transformer les terrains en autant de plates-formes pour booster l'image de la Palestine, pays martyrisé par une horde de sionistes, ont le droit de s'interroger sur le luxe de moyens déployés par Doha pour accueillir, en l'espace d'un mois, pareille messe sportive. Faut-il rappeler que l'Irak, toujours occupé par les Américains, peine à garantir à ses citoyens eau potable et courant électrique ? Faut-il encore gloser sur le drame vécu par la Syrie depuis 2011, et dans lequel le Qatar est partie prenante (l'ancien patron de la diplomatie a évoqué des dizaines de milliards de dollars mis sur la table pour torpiller le régime baasiste qui résiste toujours) ? Doit-on évoquer la déconfiture qui a court en Libye depuis la mise à mort du système Kadhafi ? Et que dire du Yémen, pays qui amalgame les drames, ou encore du Liban, frappé de plein fouet, lui aussi, par le boycott US ? Voilà autant de questions qui, à l'issue d'un Mondial grisant, qui ont de quoi déranger le décorum imaginé par le Qatar. Assommant !

Pour "greenwashing"

Poursuites engagées contre la FIFA en Suisse

Une procédure a été ouverte, en Suisse, contre la Fédération internationale de football (Fifa) pour d'éventuelles fausses promesses climatiques. La Commission helvétique pour la loyauté cherche à savoir si la fédération a trop vanté la Coupe du monde au Qatar comme étant écologique, a signalé Marc Schwenninger, directeur de ladite Fondation. Cette association faitière, qui regroupe près de 130 organisations dont Greenpeace, Pro Natura et WWF, reproche à la Fifa de faire croire au public à un respect de l'environnement sans qu'il y ait suffisamment de preuves. D'après l'Alliance pour le climat, la Grande-Bretagne, la France et la Belgique ont également transmis des plaintes aux autorités suisses, la Fifa ayant son siège à Zurich. Plus, les défenseurs des consommateurs allemands avaient rappelé la Fifa à l'ordre pour « greenwashing » et exigé la suppression de déclarations publicitaires « trompeuses ».

Sur son site Internet, la Fifa présente la Coupe du monde au Qatar comme le premier « tournoi entièrement neutre sur le plan climatique ». De nouveaux stades climatisés et de vastes infrastructures ont été construits dans l'émirat désertique pour accueillir ce grand événement sportif. Des dizaines de milliers de personnes s'y sont rendues en avion. La Fifa et le Qatar, pays hôte, ont compensé les émissions de CO₂ nuisibles au climat en achetant des droits d'émission et en mettant en place des programmes de compensation.



ECONOMIE

BUDGET

2 0 2 3

LF2023

Un budget serré et entouré d'incertitudes

Comme une lettre à la poste, le projet de loi des Finances a été adopté et publié au Bulletin officiel après de légères modifications lors de son passage par les deux chambres. Jugée une Loi de recettes par excellence, la loi des finances vise à maintenir un train de dépenses élevé et réduire légèrement le déficit public dans un contexte globalement difficile et entouré d'incertitudes aussi bien endogènes qu'exogènes. Ci-après les grandes lignes directrices d'un budget dont « le volontarisme » nourrit encore les débats.

Après une année 2022 marquée par des évolutions inattendues, l'exercice 2023 s'annonce également autant si ce n'est plus compliqué au regard de la récession attendue au niveau international et des exigences localement exprimées sur les plans économiques et sociales. En effet, l'exercice 2022 qui représente l'année de base pour l'exercice 2023, a connu la survenance de plusieurs faits inattendus. D'abord, il y a le mauvais comportement de la saison agricole 2021/2022 avec un déficit pluviométrique historiquement important et une situation de stress hydrique inédite. Ensuite, la survenance de la guerre russo-occidentale sur le terrain ukrainien avec un impact très important sur les prix des matières premières et énergétiques, induisant le resserrement des politiques monétaires des Banques centrales des économies développées, face à une inflation galopante. Cela induirait des implications importantes sur l'économie nationale, notamment le rétrécissement des conditions de financement à l'international et l'alourdissement des importations en énergie et denrées alimentaires libellées en dollars, dont le taux s'est apprécié de 11,9% au cours des dix premiers mois de l'année 2022. Cette situation a alourdi la gestion des finances publiques à travers la hausse des dépenses de la compensation avec une rallonge globale de 28 Mrds DH, la création de deux fonds de soutien sectoriel pour l'agriculture de 10 Mrds DH et le tourisme de 2 Mrds DH, ainsi que la difficulté de réaliser le programme de financement à l'international de 40 Mrds DH, soit 50% du besoin prévu pour l'année 2022. L'année 2023 semble dès lors entourée d'incertitudes avec le risque de récession, notamment chez nos partenaires commerciaux, qui pourrait impacter négativement l'évolution de la demande étrangère adressée à l'économie et le comportement des IDE.

Incertaines renforcées aussi sur le plan interne, avec le risque d'une deuxième année de sécheresse consécutive qui, dans une relation de cause à effet, alimenterait davantage les tensions sociales induites par la montée des prix des produits alimentaires au sens large.

Toutefois, et au-delà de cette conjoncture difficile, l'effort de consolidation budgétaire post-crise Covid+ devrait se poursuivre en 2023, avec un déficit public prévu en baisse à 4,5% du PIB contre environ 5,3% estimé pour l'année 2022. Cette amélioration découle essentiellement du bon comportement prévu des recettes fiscales, particulièrement l'IS et la TVA à l'importation, et non fiscales, notamment le solde des fonds spéciaux du Trésor et les produits de monopoles, d'exploitation et des participations financières de l'Etat.

Bonnes intentions

Dans ce contexte, la LF 2023 intègre dans son élaboration plusieurs chantiers stratégiques qui visent la valorisation du capital humain et la réduction des disparités sociales et spatiales, la relance post-crise pandémique à travers la promotion des investissements et le rétablissement des marges budgétaires en vue d'assurer la pérennité des réformes. Plusieurs orientations stratégiques ont dicté les propositions de cette LF, dont principalement celles contenues dans le discours royal de la Fête du Trône, avec comme priorités : la mise à jour des dispositifs et législations nationales relatives aux droits de la famille et de la femme, la poursuite de la réforme de la généralisation de la protection sociale et la mise à niveau du système de santé, la consolidation des mécanismes de solidarité nationale et la promotion des investissements étrangers, la résolution du problème de l'eau et la promotion des investissements.

Cette LF est également inspiré du programme du Gouvernement pour la pé-

riode 2021/2026, qui vise principalement la mise en œuvre des recommandations stratégiques du rapport général sur le Nouveau Modèle de Développement (NMD), notamment la promotion des conditions de vie des citoyens sur l'ensemble des plans social, économique et financier, et la consécration d'une bonne gouvernance dans la gestion publique.

Les réformes des finances publiques, particulièrement du côté des recettes, sont également au centre de cette LF, avec la poursuite de la mise en œuvre de la Loi cadre 69-19 portant réforme fiscale, qui vise la mise en place d'un système efficace, juste, équitable et équilibré. Cette nouvelle Loi, promulguée le 26 juillet 2021, s'articule autour des recommandations des Assises Nationales de la Fiscalité tenues en 2019, qui visent à renforcer les droits et la confiance mutuelle entre les contribuables et l'Administration fiscale, mobiliser pleinement les potentiels fiscaux à travers un élargissement de l'assiette et un allègement graduel de la pression sur certains secteurs importants pour la relance et l'emploi, à l'image de l'industrie et réformer le système des taxes locales et parafiscales en visant la simplification, la rationalisation et l'harmonisation. A cet égard, et après un exercice 2022 avec comme objectif primordial la relance post covid-19, la LF 2023 consolide cette vision, mais avec des priorités plus avancées en réponse à la conjoncture difficile, particulièrement sur le plan social. Ainsi, les orientations générales s'articulent autour de trois axes à commencer par le renforcement des fondements de l'Etat social à travers principalement la généralisation de la protection sociale et la réforme du régime de la retraite, prévu à partir de 2023, la mise en œuvre effectif du Registre National Unifié (RNU), en vue d'un meilleur ciblage des subventions ainsi que la généralisation des allocations familiales à l'ensemble des ménages défavorisées, l'encouragement de la

participation de la femme dans tous les domaines et le soutien de leur activité économique. La relance de l'économie à travers l'investissement : ce deuxième axe représente la pierre de lance et une priorité ultime, dont la réalisation repose principalement sur l'opérationnalisation du Fonds Mohammed VI pour l'investissement et la mise en œuvre des dispositions de la Loi cadre formant charte de l'investissement.

Enfin, la LF 2023 prévoit le rétablissement des marges budgétaires pour assurer la pérennité des réformes. Dans ce cadre le gouvernement veillera à la mobilisation de toutes les marges budgétaires possibles d'un côté, et la rationalisation des dépenses aussi bien de fonctionnement que d'investissement, de l'autre.

Hypothèses optimistes

S'agissant des hypothèses d'élaboration de cette loi, et en dépit de la conjoncture internationale perturbée et difficile, le PLF 2023 table sur une reprise de la croissance économique et une légère atténuation des prix des matières premières et énergétiques au niveau international, et ce compte tenu de la baisse prévue de l'activité économique mondiale. En effet, après une année 2022 marquée particulièrement par une forte sécheresse, le Gouvernement table sur une campagne agricole moyenne autour de 75 millions de quintaux en 2023 contre 34 millions enregistré la saison précédente. Hors composante agricole, la LF prévoit un léger ralentissement en liaison principalement avec la sensible régression de la croissance tertiaire et de la demande étrangère adressée à l'économie locale. Sur la base de ces hypothèses, la croissance devrait passer à 4% en 2023 contre 1,5% estimée pour 2022, couvrant ainsi une croissance agricole prévue de 12,9% et non agricole de 3,4%.

Parallèlement, le Gouvernement table sur une atténuation des tensions sur les marchés des matières pre-

mières et énergétiques en liaison avec la baisse prévue de la demande en 2023 et les risques de récession qui pèsent sur plusieurs économies. Ainsi, le prix moyen du baril est prévu en léger recul de 11 USD à 93 USD, celui de la tonne du blé dur de 70 USD à 350 USD et une quasi-stabilité du prix relatif au gaz butane. Cependant, la réalisation de ce scénario optimiste dépend dans une large mesure du bon comportement de la saison agricole 2022/2023 avec une amélioration de la pluviométrie, particulièrement sa répartition spatio-temporelle, de la croissance chez les partenaires qui conditionne aussi bien le niveau de la demande étrangère adressée au pays que l'afflux des IDE, de la soutenabilité des transferts des MRE qui pourraient être impactés par la mauvaise conjoncture dans les pays d'accueil, et enfin, de l'évolution des tensions géopolitiques et le comportement des producteurs de matières premières, particulièrement les décisions des pays de l'OPEP+.

Equilibre fragile

L'élaboration du PLF 2023 a été effectuée sur la base des chiffres révisés de la Loi de finances arrêtée pour l'année 2022. En effet, et à l'image de l'exercice 2021, les recettes fiscales encaissées, plus importantes que prévues par la Loi, ont favorisé une atténuation plus importante du déficit public. De même, et malgré la faiblesse de la croissance réelle prévue à 1,5% en 2022, la montée en puissance de l'inflation a donné une marge confortable en termes de croissance nominale, générant ainsi, une atténuation du déficit public évalué à 5,3% du PIB contre 5,9% prévu par la Loi des finances 2022.

L'analyse ressources/emplois se fera, dans un premier temps, sur la base de l'équilibre global prévu pour l'exercice 2023 regroupant, le budget général, les comptes spéciaux du Trésor (CST), la dette publique et les Services de l'Etat Gérés d'une Manière Auto-

nome. Par la suite, une analyse pluriannuelle de l'évolution des différents postes du budget général, entre 2019 et 2023, fera l'objet de la deuxième partie de cette section en vue de cerner le comportement post-crise covid19 de l'équilibre du Trésor public. En dehors de la neutralité des SEGMA et dans une moindre mesure des CST dégageant un faible déficit de -1,4 Mrds DH, l'essentiel du besoin de financement du Trésor public provient de la couverture des charges relatives au budget général, qui devrait être couvert par l'endettement. Ainsi, le budget général devrait dégager un besoin de 113,4 Mrds DH, qui sera couvert par les ressources d'emprunt à hauteur de 45% et le recours à de nouveaux emprunts pour le reliquat de 55%.

Selon la note de présentation du PLF 2023, le besoin brut d'endettement de l'Etat estimé à 129 Mrds DH, en hausse de 22,5% comparativement à l'exercice précédent, sera couvert à hauteur de 69 Mrds DH par des ressources intérieures et 60 Mrds DH par un financement extérieur. S'agissant de l'équilibre du budget général pour l'année 2023, il ressort essentiellement articulé autour d'une augmentation historiquement importante des recettes, aussi bien fiscales que non fiscales. En effet, malgré la hausse tendancielle des dépenses, ordinaires et d'investissement, l'équilibre budgétaire reflété par l'évolution du déficit public est prévue en atténuation. Ainsi, les recettes ordinaires sont attendues en forte hausse de 19% en résultat des progressions importantes des deux composantes fiscales (+ 32,3 Mrds DH) et non fiscales (+18,2 Mrds DH). La forte hausse des recettes fiscales découle dans une large mesure de la progression de la TVA de +11,9 Mrds DH, particulièrement sa composante à l'import qui devrait s'améliorer de 25,8% en glissement annuel, de l'IS de +9,5 Mrds DH et de l'IR de +4,9 Mrds DH. De même, les recettes non fiscales devraient connaître également un accroissement important, en

liaison essentiellement avec la hausse des « produits de monopoles, d'exploitation et des participations financières de l'Etat », dont les recettes sont prévues en amélioration de 39,2% en glissement annuel (GA), soit +5,4 Mrds DH.

Parallèlement, les dépenses ordinaires sont prévues en évolution ascendante de 11,2% en GA et 29 Mrds DH en nominal. Cette hausse reflète principalement la variation des charges de fonctionnement de +18 Mrds DH, couvrant un accroissement de dépenses au titre des biens et services de +9,8 Mrds DH et de la masse salariale de 8,2 Mrds DH, et les charges de la compensation de +9,6 Mrds DH à 26,6 Mrds DH. Les intérêts de la dette sont prévus également en aggravation de +2 Mrds DH, reflétant ainsi, la hausse des taux enregistrée en 2022 avec une concen-

tration des levées sur la partie courte de la courbe.

En outre, les investissements au titre du budget général devraient enregistrer une progression importante +13,1%, soit 17 Mrds DH supplémentaire comparativement à l'exercice précédent. Notons à cet égard que le budget de 91,1 Mrds DH reflète seulement l'enveloppe de 2023. Tenant compte des crédits de report relatif à l'exercice 2022, le montant global devrait atteindre 106 Mrds DH en 2023, soit 7,3% du PIB.

En dépit de ces variations importantes des dépenses, le déficit public devrait légèrement s'atténuer de 7,3 Mrds DH, reflétant ainsi, le bon comportement prévu des recettes. En pourcentage du PIB, le déficit public est prévu également à la baisse en passant de 5,3% estimé pour l'année 2022 à seulement 4,5%.

Un effort d'investissement historiquement important

Dans le cadre de la stratégie de relance accélérée à la suite du déclenchement de la pandémie, l'effort global d'investissement public prévu pour l'année 2023 ressort historiquement élevé passant à 300 Mrds DH contre 245 Mrds DH et 230 Mrds DH initialement prévus, respectivement, pour les deux dernières années.

Comparativement au niveau de richesse créée dans le pays, la part de l'investissement public, au sens large, devrait atteindre un niveau historiquement élevé de 20,8% du PIB contre seulement 15,8% en 2019 et 2020.

Cette dynamique devrait impacter favorablement le niveau global de l'investissement et créer une



dynamique de croissance à travers une stimulation de la commande publique. Cette dynamique particulière résulte principalement d'un rebond significatif des investissements des Entreprises et Etablissements Publics, lequel est passé à 140,5 Mrds DH contre 92 Mrds DH, en hausse de 53% en GA. De même, l'enveloppe prévue au titre du budget général devrait s'améliorer légèrement de 7% en GA à 95,5 Mrds DH. Cependant, le budget alloué aux collectivités territoriales ressort quasi-stable à 19 Mrds DH. S'agissant du Fonds Mohammed VI pour l'investissement, il est à préciser que l'ensemble des démarches réglementaires et statutaires ont été concrétisées avec la promulgation de la Loi 76.20 du 31 décembre 2020 et son décret d'application n° 2.21.67 du 19 février 2021 portant approbation des statuts de SA avec fixation du capital social à 15 Mrds DH totalement délibéré et la nomination d'un directeur général du Fonds. A cet effet, les préparatifs sont en cours pour la tenue du 1er Conseil d'administration devant approuver plusieurs résolutions afférentes au démarrage effectif du Fonds.

L'investissement au titre du budget général prévu pour l'exercice 2023, selon la répartition par ministère, ressort une concentration dans quatre secteurs prioritaires, en l'occurrence le ministère de l'Économie et des finances pour les charges communes avec 33,9 Mrds DH, l'agriculture et la pêche avec 14,4 Mrds DH, l'éducation avec 9 Mrds DH et la santé avec 8 Mrds DH, enregistrant ainsi des hausses respectives de 3 Mrds DH, 2,5 Mrds DH, 900 MDH et 1,1 Mrd DH.

Notons par ailleurs, l'amélioration du taux d'émission lequel est passé à 82,6 en 2021 contre une moyenne de 79% en 2017, soit une progression de

4 points, reflétant ainsi, une amélioration de 82,2 MrdDH contre 67 MrdDH sur la même période, soit une hausse de 15,3 MrdDH.

Nouveautés fiscales

La LF-2023 apporte de nouvelles mesures en ligne avec l'esprit de la réforme fiscale qui vise à établir un système plus équitable, cohérent, efficace, compétitif et transparent. Ces nouveautés, qui ont concerné, entre autres, l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt sur le revenu (IR), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la taxe intérieure de consommation (TIC), sont à même de permettre à l'Etat de générer des ressources supplémentaires pour financer notamment les autres réformes et chantiers structurants comme la généralisation de la protection sociale.

Ainsi, la LF-2023 prévoit un IS de 35% pour les sociétés qui réalisent un bénéfice net supérieur ou égal à 100 MDH, à l'exception des sociétés de service ayant acquis le statut CFC (Casablanca Finance City) ou bénéficiant du régime spécifié, et les entreprises exerçant dans les zones d'accélération industrielle. Pour les sociétés installées dans les zones d'accélération industrielle ou ayant acquis le statut CFC, l'IS est plafonné à 20%.

De même, le texte de loi prévoit une révision du régime fiscal des Organismes de placement collectif immobilier (OPCI). L'idée derrière ces nouveautés consiste également à atteindre un des objectifs phares de ladite réforme, à savoir la convergence progressive vers un taux unifié en matière d'IS. Côté IR, la loi de finances de l'année prochaine prévoit une exonération de 36 mois pour les nouvelles recrues en CDI ayant moins de 35 ans jusqu'au 31 décembre 2026, ainsi que l'exonération des

dons versés directement aux bénéficiaires, sans l'intervention de l'employeur. Et parmi les nouveautés de taille de cette Loi de finances, figure la fameuse avance sur l'IR que les avocats doivent verser spontanément auprès du secrétaire-greffier, à la caisse du tribunal, pour le compte du receveur de l'administration fiscale, au titre de l'exercice en cours, une seule fois pour chaque dossier dans chaque niveau de juridiction, lors du dépôt ou de l'enregistrement



d'une requête, d'une demande ou d'un recours ou lors de l'enregistrement d'un mandatement ou d'une assistance dans une affaire devant les tribunaux du Royaume. Fixée initialement à 300 dirhams, cette avance a été réduite à 100 dirhams avec la prolongation de la durée de l'exonération au profit des nouveaux avocats des avances de 3 à 5 ans. Par ailleurs, la LF-2023 a instauré la retenue à la source de l'impôt, une mesure qui a suscité un sérieux et

long débat chez les professionnels. Cependant, après les discussions aux deux chambres du Parlement, cette mesure a connu une série de modifications par rapport à ce qui a été prévu dans la première mouture du projet de loi de finances (PLF). En effet, il a été convenu de réviser à la baisse le taux de l'impôt retenu à la source pour les personnes morales de 20%, proposé initialement, à 5% en limitant cette retenue aux revenus payés par l'État et les Éta-

blissements et Entreprises publics (EEP). En plus, la LF-2023 prévoit une retenue à la source libératoire pour les rémunérations des enseignants non salariés des établissements scolaires et les médecins non soumis à la taxe professionnelle, en plus de la baisse de la retenue à la source pour les contrats d'assurance épargne retraite de 30% à 15%. Concernant les autres taxes, une exonération sera instituée pour les aliments de bétail de la TVA du 1er janvier au 31 décembre 2023 et une TIC sera appliquée sur les produits sucrés pour les barres chocolatées, chocolat en tablettes et en poudre ayant une teneur en sucre ajouté de 50g.

Sur un autre volet, la LF-2023 vise aussi à soumettre à la retenue à la source à un taux libératoire de 30%, le surplus du chiffre d'affaires (CA) annuel de l'auto-entrepreneur dépassant 80.000 dirhams, lequel est réalisé pour des prestations de service avec le même client. Une mesure qui intervient suite au recours au statut de l'auto-entrepreneur pour contourner le salariat. Avec toutes ces nouvelles dispositions, il est clair que l'exécutif semble déterminé à poursuivre la mise en œuvre des différentes réformes entamées dans le cadre de la dernière Loi des finances 2022 qui a posé les premiers jalons de la réforme fiscale, portée par la Loi cadre 69-19, ayant prévu l'engagement de l'État d'adopter, selon une démarche progressive sur cinq ans, la mise en œuvre des recommandations des Assises de la fiscalité tenues en 2019. Elles visent fondamentalement une forte amélioration du potentiel de la collecte des recettes fiscales en vue de faire face aux exigences de dépenses aussi bien courantes que d'investissements.



Politique monétaire

BAM resserre ses taux

Dans un contexte d'accélération inflationniste jamais égale en 30 ans, soit à 8,3% en novembre 2022, Bank Al-Maghrib, en ligne avec ses homologues occidentales, poursuit sa politique restrictive priorisant le soutien de la stabilité des prix, en relevant son taux directeur (TD) de +50 PBS à 2,50%. Au terme de sa dernière réunion de politique monétaire de l'année 2022, BAM a également revu à la hausse ses prévisions de croissance et d'inflation pour 2022 à 1,1% et à 6,6% respectivement.

Emboitant le pas aux Banques centrales occidentales, le dernier Conseil de BAM au titre de 2022 a décidé de relever le taux directeur de 50 points de base (pbs) à 2,50%. Objectif : prévenir tout désencrage des anticipations d'inflation et favoriser son retour à des taux en ligne avec l'objectif de stabilité des prix.

Lors de cette réunion, le Conseil qui a passé au crible l'évolution récente de la conjoncture économique internationale, a relevé qu'elle reste marquée par l'enlisement du conflit en Ukraine, la fragmentation géopolitique et économique et les séquelles de la pandémie. Ainsi, malgré des signes de son atténuation dans certains pays, l'inflation

demeure globalement très élevée, ce qui amène les banques centrales à poursuivre le resserrement, largement synchronisé, de leurs politiques monétaires, ajoute BAM, soulignant qu'en conséquence, les perspectives de l'économie mondiale continuent de se détériorer avec une forte décélération de la croissance attendue en 2023. Au niveau national, le Conseil indique que cet environnement pèse sur l'activité économique et sur l'évolution de l'inflation, qui va devoir continuer à enregistrer des taux élevés pour une période bien plus longue que prévu en septembre, impactée notamment par les pressions externes qui se diffusent aux biens et services non échangeables et par la mise en œuvre de la réforme du système de compensation à partir de 2024.

Nouvelles projections

Les projections de Bank Al-Maghrib tablent désormais sur une accélération de l'inflation à 6,6% en 2022, après 1,4% en 2021, tirée essentiellement par l'accélération de la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants et lubrifiants. Elle se situerait par la suite à 3,9% en moyenne en 2023 avant d'enregistrer un nouveau rebond en 2024 à 4,2%, en lien avec la décompensation programmée des prix des produits subventionnés.

Concernant la croissance au niveau national, BAM précise qu'après le rebond de 7,9% enregistré en 2021,

elle marquerait un net ralentissement cette année à 1,1%, résultat d'un recul de 15% de la valeur ajoutée agricole et d'une décélération à 3,4% du rythme des activités non agricoles. En 2023, elle s'accélérait à 3%, portée par la hausse de 7% de la valeur ajoutée agricole, sous l'hypothèse d'un retour à une production céréalière moyenne, alors que la croissance des activités non agricoles décélérerait à 2,4%, pâtissant en particulier de la détérioration de l'environnement externe, estime BAM, soulignant qu'en 2024, la croissance se situerait à 3,2%, recouvrant des accroissements de 1,8% de la valeur ajoutée agricole, sous l'hypothèse d'une production agricole moyenne, et de 3,5% de celle des activités non agricoles.

Pression sur les réserves

Sur le plan des comptes extérieurs, le Conseil relève que l'année 2022 est marquée par une forte dynamique des échanges et une augmentation notable des recettes voyages et des transferts des MRE. A ce titre, les exportations ressortiraient ainsi en amélioration de 32,3%, tirées essentiellement par les ventes du phosphate et dérivés, à la faveur de la hausse des cours, et de celles du secteur de l'automobile. Leur progression décélérerait à 2,7% en 2023, avec des baisses pour le phosphate et dérivés et les produits agricoles et agro-alimentaires, avant une quasi-stagnation en 2024. En parallèle, les importations



augmenteraient de 38,4% en 2022, recouvrant essentiellement un alourdissement de 102,1% de la facture énergétique à 153,2 Mrds DH, un accroissement des achats des demi-produits et un rebond de 89,9% à 27,2 Mrds DH des approvisionnements en blé, précise la Banque centrale, soulignant qu'elles devraient se replier de 3% en 2023, avec notamment des diminutions de 13% de la facture énergétique et de 41,2% des approvisionnements en blé, puis progresser de 1,1% en 2024. S'agissant des recettes voyages, elles termineraient l'année avec un bond record à 88,8 Mrds DH après

34,3 Mrds DH en 2021, et connaîtraient une quasi-stagnation en 2023 puis une amélioration de 5,5% à 94,1 Mrds DH en 2024. Pour leur part, les transferts des MRE ressortiraient en augmentation de 12,9% à 105,8 Mrds DH en 2022, reculeraient de 4% à 101,5 Mrds DH en 2023, en raison notamment de la détérioration des conditions économiques dans les pays d'accueil, puis s'inscriraient en hausse atteignant près de 104 Mrds DH en 2024. Et de poursuivre que dans ces conditions, le déficit du compte courant se creuserait de 2,3% du PIB en 2021 à 3,3% en 2022 avant de s'atténuer à 2,1% en

2023 puis à 1,9% en 2024. Concernant les IDE, les recettes avoisineraient l'équivalent de 3% du PIB cette année et 3,2% du PIB annuellement sur les deux prochaines années. Au total, et sous l'hypothèse notamment de la concrétisation des financements extérieurs prévisionnels du Trésor, les avoirs officiels de réserves s'établiraient à 341,7 Mrds DH en 2022 avant de s'élever à 362,9 milliards à fin 2023 puis à 371 Mrds DH en 2024. Ils représenteraient ainsi l'équivalent de 5 mois et 18 jours d'importation de biens et services en 2022 et près de 6 mois au terme de 2023 et de 2024.



Dépréciation avérée et anticipée

Pour ce qui est des conditions monétaires, la forte appréciation du dollar vis-à-vis de l'euro se reflète sur le taux de change effectif nominal du dirham qui devrait ressortir en dépréciation de 1,7% en 2022, avant d'enregistrer une appréciation de 2% en 2023, puis se stabiliser en 2024. Tenant compte des différentiels d'inflation entre le Maroc et ses principaux partenaires et concurrents, ce taux se déprécierait en termes réels de 3,2% en 2022 puis s'apprécierait graduellement de 0,3% en 2023 et de 1,9% en 2024, estime BAM. Sur le même registre, les projections de BAM continuent de montrer l'absence de signes de désalignement du dirham par rapport aux fondamentaux de l'économie nationale. Quant aux taux

débiteurs, ils ont connu une légère baisse de 5 points de base au troisième trimestre, recouvrant un recul de 46 points de base pour les prêts à l'équipement, des augmentations de 9 points pour les facilités de trésorerie et de 7 points pour les prêts à la consommation, ainsi qu'une stabilité de ceux des crédits à l'habitat. Pour ce qui est du crédit bancaire au secteur non financier, tiré par la hausse des concours de trésorerie aux entreprises privées, il a enregistré une accélération graduelle avec un accroissement de 6,3% en octobre et devrait terminer l'année avec une progression de 5,1%, un rythme qui ralentirait à 3,3% en 2023 puis s'accroîtrait de nouveau à 5,5% en 2024. Quant au besoin de liquidité des banques, il avoisinerait les 90 Mrds DH au terme de cette année et de 2023 avant de se creuser à plus de 100

Mrds DH à fin 2024.

Au niveau des finances publiques, l'exécution budgétaire au terme des onze premiers mois de l'année fait ressortir une amélioration de 25,6% des recettes ordinaires portée principalement par l'augmentation notable des rentrées fiscales et la forte progression des recettes des mécanismes de financement spécifiques. En parallèle, les dépenses globales se sont alourdies de 15,9% reflétant en particulier la hausse de la charge de compensation.

Tenant compte notamment de ces réalisations, des données de la loi de finances 2023 et de la programmation budgétaire pluriannuelle (2023-2025), le déficit budgétaire devrait, selon les projections de BAM, s'atténuer graduellement, revenant de 5,9% du PIB en 2021 à 5,3% en 2022 avant de diminuer à 4,6% en 2023 et à 4% en 2024.

Cryptomonnaies :

1,15 million de marocains “ in ” en 2022

Le nombre de personnes qui détiennent des cryptomonnaies au Maroc a atteint 1,15 million de personnes en 2022, générant un PIB par habitant de 8.612 dollars, révèle une étude du Policy Center for the New South (PCNS) qui concerne 33 pays africains. Ce chiffre signifie que 3,05% de la population marocaine détient des cryptomonnaies, précise le centre, relevant que le Maroc est celui de ces 33 pays qui a connu ces dernières années la croissance la plus importante dans l'usage des cryptomonnaies.

Sur le plan démographique, on rappellera que les utilisateurs de cryptomonnaies sont très majoritairement des jeunes de 20 ans à 30 ans. C'est le cas au Maroc, par exemple. Une enquête récente de Synergia montrant que, concernant le bitcoin, les jeunes de moins de 30 ans représentent plus de 50% des utilisateurs. D'autres enquêtes estiment qu'en Afrique subsaharienne ce pourcentage peut atteindre 70%. Or, et selon les Nations Unies, l'Afrique, tous pays confondus, est le continent le plus jeune de la planète, avec une moyenne d'âge de 19 ans, deux fois plus jeune que les États-Unis (38 ans).

Sur le plan urbain, toutes les enquêtes montrent que les utilisateurs de cryptomonnaies se concentrent dans les grandes métropoles urbaines, comme à Casablanca au Maroc. L'auteur de cette étude a fait savoir que dans le Nigeria et le Maroc, deux pays parmi ceux où on interdit les cryptomonnaies, le nombre de leurs détenteurs a connu une augmentation ces derniers mois. "Ce qui montre l'inefficacité totale de cet interdit officiel. Pourtant, comme nous allons le constater, les cryptomonnaies sont, plus que jamais, des

placements à haut risque", a-t-il écrit.

Revenant sur le projet de régulation des cryptomonnaies au Maroc, il a rappelé que le Gouverneur de Bank Al Maghrib (BAM), Abdellatif Jouahri, a annoncé un projet de réglementation des cryptomonnaies qui se veut "une première étape importante" sur la route qui pourrait conduire le pays à les autoriser officiellement, sous certaines conditions. Cette annonce constitue une

rupture du front uni constitué par le ministère de l'Économie et des Finances, l'Autorité marocaine de régulation des marchés financiers et BAM, soulève l'auteur, avant de préciser que ce projet, s'il est adopté, permettrait aux cryptomonnaies d'être tolérées dans un premier temps, mais aussi de superviser leur bon usage avec en ligne de mire, sans doute, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.



Campagne agricole 22-23

Sauvée par les Cieux !

Les dernières pluies observées à partir du mois de novembre annonceraient un démarrage favorable de la campagne agricole 2022-2023, après une année de sécheresse. Les réserves hydriques dans les principaux grands barrages ont avoisiné les 5 milliards de mètres cubes au 19 décembre 2022, après 3,9 milliards au 14 novembre 2022. Leur taux de remplissage a atteint ainsi 30,7%, après 34,3% à la même date un an auparavant, selon la note de conjoncture de la Direction des études et des prévisions financières (DEPF). Afin d'assurer le bon déroulement de l'actuelle campagne, le Gouvernement a adopté plusieurs mesures et incitations qui portent, notamment, sur l'approvisionnement en facteurs de production (semences et engrais) et le développement des filières agricoles ainsi que la gestion de l'eau d'irrigation, l'assurance agricole, le financement et l'accompagnement des agriculteurs, poursuit la même source. Parmi ces mesures, figure la mise à disposition de près de 1,1 mil-

lion de quintaux de semences sélectionnées, à des prix de vente subventionnés, et de 650.000 tonnes d'engrais phosphatés, au même prix de la campagne précédente. Sur le plan de l'irrigation, le Gouvernement prévoit plusieurs mesures, dont l'achèvement de la modernisation des réseaux d'irrigation et de reconversion collective en irrigation localisée sur une superficie de 117.000 ha, sa poursuite sur une superficie de 38.000 ha et l'équipement de 35.000 ha supplémentaires d'exploitations agricoles en système d'irrigation localisée. En outre, le Gouvernement prévoit la poursuite des travaux d'aménagement hydro-agricole pour l'extension des superficies irriguées sur une superficie de 37.000 ha au niveau de l'aval des barrages réalisés ou programmés et la poursuite des travaux d'aménagement et de protection des périmètres de petite et moyenne hydraulique sur une superficie de 15.000 ha. Par ailleurs, La DEPF note que l'investissement dans le secteur agricole

continuera d'être encouragé, notamment, à travers l'octroi des incitations dans le cadre du Fonds de Développement Agricole (FDA) et le lancement de nouvelles incitations dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie Génération Green. Ainsi, le montant prévisionnel des subventions pour l'année 2023 qui avoisine les 3,7 Mrds DH, vise à mobiliser un investissement global de 7,4 Mrds DH. Le programme des grandes cultures d'automne qui bénéficie des dernières précipitations, va être mis en place en tenant compte des disponibilités hydriques dans les zones pluviales, dont 4,3 millions ha de céréales, près de 530.000 ha de cultures fourragères, près de 205.000 ha de légumineuses alimentaires et 95.000 ha de maraîchage d'automne. Le programme national de semis direct qui vise une agriculture durable et éco-efficace prévoit, au titre de l'actuelle campagne agricole, la poursuite du programme sur une superficie de 100.000 ha, avec pour objectif d'atteindre 1 million ha à l'horizon 2030. Sur le plan des industries agro-alimentaires, le soutien au développement de ce secteur se poursuivra notamment à travers l'opération de commercialisation des agropoles de Meknès, Berkane, Tadla et Souss et la poursuite de création des unités industrielles au niveau des agropoles. S'agissant des exportations du secteur de l'agriculture et agro-alimentaire, la DEPF fait savoir qu'elles poursuivent leur croissance en valeur. Ainsi, elles se sont accrues de 19,9% à fin octobre 2022, après +8,3% un an auparavant, recouvrant une performance de la valeur des expéditions de l'industrie alimentaire de +22,1% (après +9,9%) et de celle des produits d'"agriculture, sylviculture et chasse" de +16,9% (après +6,1%).





Inflation

Pression continue

Au cours du mois de novembre 2022, l'indice des prix à la consommation (IPC) s'est apprécié de 0,4%, par rapport au mois précédent, incorporant une hausse de l'IPC alimentaire de 0,4% et de l'IPC non alimentaire de 0,5%. A fin novembre 2022, l'IPC a enregistré une hausse de 6,5%, après +1,3% un an auparavant. Cette évolution est attribuable à la hausse de l'indice des prix des produits alimentaires de 10,6% (après +0,4% l'année précédente) et de l'indice des prix des produits non alimentaires de 3,8% (après +1,8%), dont la plus importante hausse a concerné les prix de transport (+12,3% après +5,8%). Afin de limiter l'incidence de l'inflation importée sur le pouvoir d'achat des ménages, différentes mesures ont

été mises en œuvre par le Gouvernement. Il s'agit, notamment, de la prise en charge de l'augmentation des prix des biens subventionnés par la Caisse de compensation, du maintien des prix de l'électricité ainsi que de la suspension des droits de douanes sur l'importation des graines oléagineuses de tournesol, soja et colza qui vise à limiter la hausse des prix de vente des huiles de table.

En outre, un soutien exceptionnel est apporté aux professionnels du transport routier. Dans ce cadre, le gouvernement poursuivra l'octroi du soutien destiné aux professionnels du secteur du transport routier d'ici la fin d'année pour un montant pouvant dépasser les 5 milliards de dirhams depuis le lancement de cette

opération, en avril dernier.

Par ailleurs, parmi les dispositions issues du dialogue social, figure la revalorisation, qui avait été annoncée pour le mois de septembre dernier du salaire minimum légal interprofessionnel garanti (SMIG) et du salaire minimum agricole garanti (SMAG). Ainsi, pour les professions libérales et les secteurs de l'industrie et du commerce, le SMIG s'accroît de 5%, pour atteindre 2.970,05 dirhams. Le SMIG passe à 3.500 dirhams au niveau du secteur public. De plus, le SMAG atteint 2.193,62 dirhams par mois, en hausse de 10%. D'un autre côté, la hausse prévue de 5%, des pensions de retraite, versées par la Caisse nationale de sécurité sociale, est entrée en vigueur le 1er décembre 2022.

Marché du travail

Indicateurs alarmants !

La situation sur le marché du travail s'est relativement dégradée au troisième trimestre 2022 en comparaison avec la même période de 2021. L'économie nationale a accusé en effet une perte de 58 mille postes après une création de 642 mille un an auparavant, recouvrant des diminutions de 237 mille postes dans l'agriculture et de 38 mille dans le BTP, et des créations nettes de 189 mille postes dans les services et de 29 mille dans l'industrie y compris l'artisanat. En parallèle, 128 mille actifs sont sortis du marché du travail ce qui a induit un recul de 1,1 point à 44% du taux d'activité. En conséquence, le taux de chômage a diminué, revenant de 11,8% à 11,4%, avec un fléchissement d'un point à 15% en milieu urbain et une stagnation à 5,2% dans les campagnes. En comparaison avec le troisième trimestre 2021, la situation sur le marché du travail a été marquée au troisième trimestre 2022 par un repli de 1% du nombre d'actifs âgés de 15 ans et plus à 12,1 millions de personnes, résultat d'une régression de 4,3% dans les campagnes et d'une progression de 1% dans les villes. Tenant compte de l'évolution de la population en âge d'activité, le taux d'activité est revenu de 45,1% à 44%, avec une baisse de 2,2 points à 48,1% dans le milieu rural et de 0,5 point à 41,9% dans les villes. En parallèle, l'économie nationale a accusé une perte de 58 mille emplois, après une création de 642 mille un an auparavant, et la population active occupée s'est ainsi repliée de 0,5% à 10,8 millions de personnes. La baisse de l'emploi a concerné les secteurs de l'agriculture et du BTP avec des diminutions respectives de 237 mille et 38 mille postes. A l'inverse, les autres secteurs ont connu des augmentations s'élevant à 189 mille postes dans les services et à 29

mille dans l'industrie y compris l'artisanat.

La population active au chômage a de nouveau régressé de 4,8% à près de 1,4 million de personnes, et le taux de chômage a légèrement reculé, revenant de 11,8% à 11,4% au niveau national, recouvrant un repli d'un point à 15% en milieu urbain et une stagnation à 5,2% dans les campagnes. Pour les jeunes de 15 à 24 ans en particulier, ce taux a augmenté de 0,7 point à 31,7% au niveau national et s'est contracté de 1,4 point à 43,8% pour les citoyens.

Parallèlement, le taux de sous-emploi a diminué de 9,5% à 8,5% globalement, de 8,6% à 7,5% en milieu urbain et de 10,8% à 9,9% dans les zones rurales. Dans les activités non

agricoles, la productivité apparente du travail, appréhendée par le ratio de la valeur ajoutée à l'emploi, se serait améliorée au troisième trimestre de 1,2% en glissement annuel, après 1% la même période de l'année précédente. Cette évolution traduirait des augmentations de 3,6% de la valeur ajoutée et de 2,4% des effectifs employés.

Pour sa part, le salaire moyen, calculé sur la base des données de la CNSS en rapportant la masse salariale aux effectifs employés, a maintenu son rythme de progression au troisième trimestre 2022, en termes nominaux, à 1,3%, alors qu'il a accusé, en termes réels, une baisse de 6,3% après une stagnation la même période de l'année précédente.



Finances publiques

Déficit budgétaire de 48,1 Mrds DH à fin novembre

La situation des charges et ressources du Trésor (SCRT) à fin novembre 2022 fait ressortir un déficit budgétaire de 48,1 Mrds DH, en amélioration de plus de 15,2 Mrds DH par rapport à la même période de 2021, selon le ministère de l'Economie et des finances.

Comparativement aux prévisions de la Loi de Finances (LF), les recettes ordinaires ont enregistré un taux de réalisation dépassant 102% parallèlement à un taux d'exécution de 94,6% pour les dépenses globales, indique le ministère dans un document sur la situation des charges et ressources du Trésor du mois de novembre 2022. Dans le détail, les recettes ont enregistré, sur une base nette des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, une hausse de près de 51,6 Mrds DH ou 23,7%, comparativement à fin novembre 2021. Les recettes fiscales ont affiché globalement un bon comportement, avec un taux de réalisation de 101,2%, et une progression de 34,2 Mrds DH ou 17,9%, et ce, en dépit de l'augmentation des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont porté sur un montant total de près de 16,1 Mrds DH, contre 10,6 Mrds DH à fin novembre 2021.

Pour leur part, les recettes non fiscales, s'établissant à près de 40,6 Mrds DH, ont enregistré un taux de réalisation de 113% par rapport aux prévisions de la LF. La SCRT fait ressortir aussi une augmentation des dépenses ordinaires de près de 31,7 Mrds DH (+13,9%) et un taux d'exécution de 99%.

Par rapport à fin novembre 2021, cette



évolution s'explique principalement par la hausse des charges de la compensation (+20 Mrds DH) et des dépenses au titre des biens et services (+10,4 Mrds DH). L'augmentation des charges de la compensation est attribuable, notamment, à la hausse du cours du gaz butane, qui a atteint une moyenne de 754 \$/T contre près de 626,9 \$/T à fin novembre 2021. Ces charges, qui se sont situées à 38,6 Mrds DH, comprennent des subventions accordées aux professionnels du secteur du transport pour un montant de près de 4 Mrds DH, et ce, dans le cadre des mesures décidées par le Gouvernement pour faire face au renchérissement des cours des produits énergétiques.

La progression des dépenses de biens et services recouvre, quant à elle, un montant de près de 5,9 Mrds DH au titre des "autres biens et services" et un montant de 4,5 Mrds DH au titre des dépenses de personnel. Les intérêts de la dette ont, pour leur part, connu une hausse de 1,3 Mrd DH pour se situer à 27,3 Mrds DH, résultant d'une augmentation des intérêts de la dette intérieure (+1,2 Mrd DH)

et, dans une moindre mesure, des intérêts afférents à la dette extérieure (+150 MDH). Ces évolutions des recettes et des dépenses ordinaires se sont traduites par un solde ordinaire positif de 10 Mrds DH, contre un solde négatif de près de 10 Mrds DH à fin novembre 2021.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, les émissions ont atteint 75,1 Mrds DH, contre près de 60,8 Mrds DH un an auparavant. Comparativement aux prévisions de la LF 2022, leur taux de réalisation s'est élevé à près de 96,3%.

De leur côté, les comptes spéciaux du Trésor ont dégagé un solde excédentaire de près de 17,1 Mrds DH, contre près de 7,5 Mrds DH à fin novembre 2021. Les ressources des comptes spéciaux du Trésor (CST) tiennent compte d'un montant de 6,5 Mrds DH correspondant au produit de la Contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et revenus, affecté au Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale, contre près de 3,9 Mrds DH à fin novembre 2021.

Balance commerciale

Le déficit plonge à fin octobre

Le déficit commercial du Maroc s'est établi à 260,84 Mrds DH au titre des dix premiers mois de cette année, en hausse de 56,4% par rapport à la même période un an auparavant, selon l'Office des Changes.

Les importations ont progressé de 44,2% à plus de 614,93 Mrds DH et les exportations se sont améliorées de 36,4% à 354,09 Mrds DH, précise l'Office qui vient de publier ses indicateurs mensuels des échanges extérieurs du mois d'octobre, notant que le taux de couverture a perdu 3,3 points à 57,6%. Dans le détail, la hausse des importations de biens fait suite à l'augmentation des achats des produits énergétiques (+68,99 Mrds DH), des demi-produits (+47,99 Mrds DH), des produits alimentaires (+25,92 Mrds DH), des biens d'équipement (+20,96 Mrds DH), des produits bruts (+14,14 Mrds DH) et des produits finis de consommation (+10,57 Mrds DH), fait savoir la même source. S'agissant des exportations de biens, leur accroissement concerne l'ensemble des secteurs.

Les exportations du secteur automobile se sont élevées à 89,18 Mrds DH au titre des dix premiers mois de cette année, en accroissement de 36,7% par rapport à fin octobre 2021. Ces exportations atteignent ainsi leur niveau le plus élevé durant la même période au cours des cinq dernières années. Cette hausse concerne les ventes du segment de la construction (+54%) et celles du segment du câblage (+24,6%), précise la même source, relevant que les exportations du segment de l'intérieur véhicules et sièges demeurent quasi-stables.

S'agissant des ventes des phosphates et dérivés, elles ont augmenté de 63% à plus de 100,13 Mrds DH, suite à l'augmentation des exportations des engrais naturels et chimiques (+30,72 Mrds DH) due à l'effet prix qui a plus que doublé (8.770DH/T à fin octobre 2022 contre 4.411DH/T à fin octobre 2021). En parallèle, les exportations du secteur agricole et agroalimentaire se sont établies à plus de 66,95 Mrds DH à fin octobre 2022, en augmentation de 19,9% par rapport à la même période de 2021. Cette évolution s'explique par la hausse simultanée des ventes de l'industrie alimentaire (+22,1%) et de l'agriculture, sylviculture et chasse (+16,9%). De leur côté, les exportations du textile et cuir se sont accrues de 24,4%

(+7,35 Mrds DH) au titre des dix premiers mois de l'année, en raison de la hausse des ventes des vêtements confectionnés (+26,2%), des articles de bonneterie (+16,6%) et des chaussures (+31,5%). Pour ce qui est des flux financiers, le flux net des Investissements Directs Étrangers (IDE) a atteint plus de 21,85 Mrds DH au cours des dix premiers mois de 2022, en hausse de 50,5% par rapport à la même période un an auparavant. Les recettes des IDE ont progressé de 33% à 32,48 Mrds DH et les dépenses ont augmenté de 7,3% à 10,62 Mrds DH. Pour leur part, les investissements directs marocains à l'étranger (IDME) ont dépassé les 15,26 Mrds DH à fin octobre, affichant une croissance de 8,6% par rapport à la même période de l'année écoulée. De leur côté, les cessions de ces investissements se sont établies à 10,02 Mrds DH, en baisse de 6,9%. Ainsi, le flux net des IDME a augmenté de 59%. Sur un autre registre, les transferts des Marocains résidant à l'étranger (MRE) ont atteint près de 89 Mrds DH au titre des dix premiers mois de cette année, contre 79,8 Mrds DH durant la même période un an auparavant. Ces transferts ont ainsi affiché une hausse de 11,5% (+9,2 Mrds DH) par rapport à fin octobre 2021.

Les indicateurs font aussi ressortir que les recettes Voyages, sous l'effet de la reprise, ont plus que doublé, passant de 28,56 Mrds DH à fin octobre 2021 à 71,10 Mrds DH à fin octobre dernier. Ces recettes affichent une hausse exceptionnelle de 4,237 Mrds DH par rapport à la même période de l'année 2020 et dépassent également le niveau atteint à fin octobre 2019 (67,02 Mrds DH). Les dépenses, quant à elles, se sont situées à 13,38 Mrds DH. Ce niveau demeure inférieur à ceux enregistrés en 2018 (15,81 Mrds DH) et en 2019 (17,72 Mrds DH), années avant la crise sanitaire. Ainsi, le solde excédentaire des voyages a presque triplé se situant à 57,72 Mrds DH à fin octobre 2022 contre 19,89 Mrds DH une année auparavant.



Secteur non financier

Hausse du crédit de 5% au T3-2022

Le crédit au secteur non financier s'est accru de 5% au troisième trimestre 2022 au lieu de 3,6% un trimestre auparavant, selon Bank Al Maghrib. Cette évolution est le résultat d'une accélération du rythme de progression des prêts accordés aux entreprises privées, d'une atténuation de la baisse de ceux octroyés aux entreprises publiques et d'une stagnation du rythme des crédits aux ménages, explique BAM dans son rapport sur la politique monétaire, publié à l'issue de la 4^e et dernière réunion trimestrielle de son conseil au titre de cette année.

Ainsi, l'encours du crédit aux entreprises privées a augmenté de 8,7% après 5,9% au trimestre précédent, reflétant notamment des accélérations

de la croissance des facilités de trésorerie de 10,9% à 14,7% et des prêts à l'équipement de 1,5% à 3,2%. S'agissant des concours accordés aux entreprises publiques, ils ont reculé de 10,9% après un repli de 13,2%, avec une atténuation de la baisse des prêts à l'équipement de 20,5% à 16,9% et une accélération de la hausse des facilités de trésorerie de 13% à 54,9%, relève le rapport. Concernant les crédits aux entrepreneurs individuels, leur rythme d'accroissement est passé de 4,5% à 7,5% recouvrant notamment des améliorations des prêts immobiliers et des facilités de trésorerie respectivement de 21,2% et de 9,2% après des hausses de 12,6% et de 8,4%. Quant aux prêts aux particuliers, leur

progression s'est stabilisée à 3%, résultat d'une accélération de l'accroissement des crédits à l'habitat de 2,3% à 2,9% et d'une décélération de celle des facilités de trésorerie de 5,8% à 2,7%.

Par branche d'activité, les données du troisième trimestre de 2022 indiquent des progressions annuelles de 37,1% des crédits accordés aux entreprises du secteur de l'"électricité, gaz et eau", de 14,3% pour les "industries alimentaires et tabac" et de 7,6% pour l'"agriculture et pêche". A l'inverse, les concours aux entreprises des "industries extractives", des "transports et communications" et des "bâtiment et travaux publics" ont diminué respectivement de 15,2%, 11,6% et 0,6%.



BTP

Activité au ralenti

La croissance de l'activité du secteur de construction a ralenti au cours de l'année 2022, par rapport à l'année 2021, dans un contexte marqué par le maintien des prix élevés des matières premières. Il importe également de tenir compte de l'effet de base, les résultats enregistrés durant l'année 2021 étant exceptionnellement élevés.

Ainsi, la valeur ajoutée du secteur s'est accrue de 1,7% au T2-2022 et de 1,8% au T1-2022, après des hausses exceptionnelles enregistrées l'année précédente (+16,9% et +5,7% respectivement) qui ont fait suite au recul significatif du premier semestre 2020, sous l'effet de la Covid-19. Cette évolution s'est maintenue au cours des troisième et quatrième trimestres de l'année 2022. En atteste le retrait des ventes de ciment, principal baromètre de l'activité du secteur, de 13% au titre des deux premiers mois du T4-2022. Cette baisse est, toutefois, atténuée comparative-

ment au recul enregistré au T3-2022 (-16%), après -9,9% au T2-2022 et une hausse de 1% au T1-2022.

Au terme des onze premiers mois de 2022, les ventes de ciment ont diminué de 9,2%, après un accroissement de 16,1% à fin octobre 2021 et une baisse de 13,2% à fin octobre 2020.

Par ailleurs, le financement des opérations immobilières a connu une légère accélération de sa croissance durant les derniers mois, sans pour autant atteindre les taux de croissance de l'année dernière. En effet, l'encours des crédits à l'immobilier s'est amélioré de 2,7% à fin octobre 2022, au lieu de +2,1% à fin juin 2022 et +3,1% un an auparavant. Cette progression recouvre un accroissement des crédits à l'habitat de 2,9% (après +2,5% et +5,4%), atténué, par le retrait des crédits aux promoteurs immobiliers de 0,9% (après +0,3% et -6,9% respectivement).

Tourisme

Reprise notable pour la deuxième moitié de 2022

Après avoir atteint un niveau record au troisième trimestre 2022, soit 34,8 milliards de dirhams, en amélioration de 240,6% en une année et de 30,6% par rapport au même trimestre de 2019, les recettes touristiques poursuivent leur élan. En atteste leur performance au mois d'octobre de +142,1%, en glissement annuel et de +29,1% par rapport au mois d'octobre 2019.

Au terme des dix premiers mois de 2022, les recettes touristiques ont atteint 71,1 milliards de dirhams, en raffermissement par rapport à l'année précédente de 148,9%, après -0,6% un an auparavant. Par rapport à leur niveau pré-crise, elles se sont appréciées de 6,1%, après +3,5% un mois plus tôt et -57,4% à fin octobre 2021.

Les arrivées touristiques à la destination « Maroc » ont également été caractérisées par une reprise remarquable, au cours de la période estivale. Leur taux de récupération par rapport à leur niveau d'avant la crise était de 93% durant la période de juin à septembre 2022. A noter

qu'au mois de septembre 2022, leur taux de récupération était de 101%. Au troisième trimestre 2022, le taux de récupération a atteint 91% tant pour les arrivées que pour les nuitées, après respectivement 88% et 71% au T2-2022.

Au terme des neuf premiers mois de 2022, les arrivées touristiques se sont

établies à 7,7 millions de touristes et les nuitées, réalisées dans les établissements d'hébergement classés, à 13,3 millions de nuitées, soit respectivement 76% et 69% de leur niveau pré-crise. Par rapport à l'année dernière, les arrivées et les nuitées se sont consolidées respectivement de 173,5% et 99,3%.



Stress hydrique

Le gouvernement augmente les crédits dédiés au PNAEPI à 150 Mrds DH

Le gouvernement a renforcé les crédits dédiés au Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation (PNAEPI) 2020-2027, passant de 115 à 150 Mrds DH. Le gouvernement s'emploie « à prendre les différentes mesures à même de remédier au retard constaté dans le déploiement d'un certain nombre de projets, parallèlement au lancement des études relatives à de nouveaux projets qui verront le jour à court et moyen termes », a indiqué le Département du chef du gouvernement dans un communiqué publié suite à la troisième réunion du Comité de pilotage du PNAEPI 2020-2027, relevant que le gouvernement a veillé dans ce cadre à accélérer le rythme des investissements dans ce domaine et à renforcer les crédits dédiés au programme qui passent de 115 à 150 Mrds DH. En droite ligne avec les orientations royales, notamment celles contenues dans le discours à l'occasion de l'ouverture de l'année législative, le Chef du Gouvernement, qui présidait cette réunion, a affirmé la volonté du gouvernement d'accélérer la mise en œuvre du PNAEPI 2020-2027, mettant l'accent sur la rigueur et l'esprit de responsabilité dont fait preuve le gouvernement face à toutes les formes de gaspillage et d'exploitation anarchique des ressources en eau, rapporte le communiqué. Ce programme a ainsi été entouré d'un intérêt particulier de la part du gouvernement, qui a veillé à l'accélération de son rythme de réalisation, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement des citoyens en eau potable, les projets d'interconnexion des bassins hydriques, ainsi que les projets de barrages, de dessalement de l'eau de mer et les projets de réuti-



lisation des eaux usées retraitées. Aziz Akhannouch a souligné que la garantie de la sécurité hydrique, au même titre que la sécurité alimentaire, au profit de tous les citoyens, « constitue un défi que le gouvernement est at-telé à relever afin de faire face au stress hydrique que connaît notre pays en raison des années successives de sécheresse et de la raréfaction des ressources hydriques en surface comme dans les nappes phréatiques ». La réunion a été consacrée à l'examen d'une série de projets de résolutions et de recommandations, déclinées en cinq axes : le raccordement entre bassins hydriques, les projets de dessalement d'eau de mer, les projets d'édification de barrages, les programmes de sensibilisation et les mécanismes de gouvernance, selon la même source. Elle a également été l'occasion d'examiner l'état actuel des

ressources en eau au Maroc, qui connaît depuis 2018 la succession de quatre années de sécheresse, ayant entraîné une régression des réserves en eaux de surface et au niveau des nappes phréatiques. Par ailleurs, la part individuelle en ressources hydriques a également régressé, passant de 2560 m³ par an en 1960 à 620 m³ en 2020, du fait de la diminution de la ressource hydrique et de la croissance démographique que connaît le Royaume, d'après le communiqué. Le gouvernement présentera devant le Roi l'ensemble des projets devant être mis en œuvre, qui sont de nature à alléger l'impact du stress hydrique sur les citoyens, en assurant la continuité de leur approvisionnement en eau potable et en mettant à disposition les ressources hydriques nécessaires aux activités agricoles et à l'irrigation.

Conjoncture

Anticipations mitigées des patrons

Entre hausse ponctuelle et stress permanent, tel est l'état d'esprit des patrons sondés par le HCP dans le cadre de ses différentes enquêtes de conjonctures, qui partagent cependant un manque de visibilité quant à une réelle reprise avant la fin d'année.

Les entreprises de l'industrie manufacturière s'attendent à une augmentation de leur production au 4^{ème} trimestre de 2022, selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP). Ces anticipations seraient attribuables, d'une part, à une hausse de l'activité de l'"Industrie automobile", de la "Fabrication d'équipements électriques" et des "Industries alimentaires" et, d'autre part, à une diminution de celle de l'"Industrie chimique" et de la "Fabrication de boissons", explique le HCP dans une note sur les résultats des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises relevant des secteurs de l'industrie manufacturière, de l'extractive, de l'industrie énergétique, de l'industrie environnementale et de la construction. Concernant les anticipations de l'emploi, les industriels prévoient globalement une stabilité des effectifs employés. L'enquête fait, en outre, ressortir qu'au 3^{ème} trimestre 2022, la production de l'industrie manufacturière aurait connu une stabilité, résultat d'une hausse de la production dans les branches de l'"Industrie chimique", de l'"Industrie pharmaceutique" et de la "Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques", et d'une baisse de la production dans les branches des "Industries alimentaires", de l'"industrie automobile" et de la "Fabrication d'équipements électriques". Les carnets de

commande du secteur se seraient situés à un niveau inférieur à la normale et les prix de ventes de produits fabriqués auraient connu une augmentation au 3^{ème} trimestre. S'agissant de l'emploi, il aurait connu une stabilité, relève la note, faisant savoir que le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière se serait établi globalement à 76%. De même, au 3^{ème} trimestre 2022, 53% des entreprises de l'industrie manufacturière auraient rencontré des difficultés d'approvisionnement en matières premières d'origine étrangère. Les stocks de matières premières durant ce trimestre se seraient situés à un niveau normal et la trésorerie aurait été jugée "difficile" par 36% des patrons.

Par branche d'activité, cette proportion atteint près de 54% dans la "Fabrication de textiles". Pour ce qui est des entreprises du secteur de l'industrie extractive, elles prévoient une hausse de leur production au 4^{ème} trimestre de 2022. Cette évolution serait imputable principalement à une augmentation de la production des phosphates. La production énergétique attendue pour le 4^{ème} trimestre 2022 connaîtrait, quant à elle, une baisse attribuable au recul de la "Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné". Pour ce qui est de l'emploi, il connaîtrait une stabilité des effectifs. Pour le même trimestre, les entreprises de l'industrie environnementale anticipent une stabilité de la production notamment dans les activités du "Captage, traitement et distribution d'eau" et une stabilité des effectifs employés. Par ailleurs, le HCP fait savoir qu'au 3^{ème} trimestre 2022, la production de l'industrie extractive aurait connu une hausse résultat d'une augmentation de la production des phosphates, ajoutant que les carnets de commande se seraient situés à un niveau normal et l'emploi aurait connu une

baisse. S'agissant de la production de l'industrie énergétique, elle aurait affiché, au T3-2022, une augmentation due principalement à la hausse de la "Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné". S'agissant des carnets de commande, ils se seraient situés à un niveau normal. L'emploi, quant à lui, aurait connu une diminution. La production de l'industrie environnementale aurait connu, quant à elle, une stabilité imputable à une stagnation de l'activité du "Captage, traitement et distribution d'eau". En ce qui concerne les carnets de commande de ce secteur, ils se seraient établis à un niveau normal et l'emploi aurait connu une stabilité.

De leurs côtés, les anticipations avancées par les chefs d'entreprises du secteur de la Construction, pour le 4^{ème} trimestre 2022, font ressortir, globalement, une diminution de l'activité. Cette évolution résulterait, principalement, de la baisse d'activité attendue dans le "Génie civil", précise le HCP. Cette évolution dans le secteur de la construction serait accompagnée par une baisse des effectifs employés, note la même source.

Par ailleurs, le HCP relève qu'au 3^{ème} trimestre 2022, l'activité dans le secteur de la Construction aurait connu une diminution, due, principalement, à la baisse d'activité dans le "Génie civil" et dans la "construction de bâtiments". Les carnets de commande dans la construction se seraient situés, quant à eux, à un niveau inférieur à la normale et l'emploi aurait connu une diminution. Dans ces conditions, le taux d'utilisation des capacités dans le secteur de la Construction se serait établi à 66%. Au 3^{ème} trimestre 2022, 45% des entreprises de la Construction auraient rencontré des difficultés d'approvisionnement en matières premières et la trésorerie aurait été jugée "difficile" par 59% des chefs d'entreprises de ce secteur.



Les services stagnent

Les anticipations des chefs d'entreprises du secteur des services marchands non financiers (SMNF), pour le 4^{ème} trimestre 2022, révèlent une hausse de l'activité globale, selon 32% d'entre eux, et une baisse d'après 18%, indique le HCP. Ces anticipations seraient dues, d'une part, à l'amélioration prévue dans les activités de "l'Hébergement et Restauration" et des "Transports terrestres et transport par conduites" et, d'autre part, à la baisse prévue dans les activités des "Transports Aériens" et des "Activités de location et location-bail", explique la note d'information relative aux résultats des enquêtes trimestrielles de conjoncture des secteurs des SMNF et du commerce de gros. Ladite note fait aussi savoir que 27% des chefs d'entreprises anticipent une hausse de la demande et 28% une augmentation des effectifs employés. Au 3^{ème} trimestre 2022, l'activité des SMNF aurait connu une hausse selon 66% des patrons. Cette évolution aurait été le résultat de la hausse des activités des "Télécommunica-

tions", de "l'Hébergement et Restauration", des "Transports Aériens" et des "Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes". Le taux d'utilisation des capacités de prestation (TUC) du secteur se serait établi à 75%. Les carnets de commande du secteur, lui, se seraient situés à un niveau normal par 72% des patrons, alors que l'emploi aurait connu une stabilité selon 50% des chefs d'entreprises et une baisse d'après 35%. Pour leur part, les anticipations de 79% des grossistes affichent une stabilité du volume global des ventes pour le 4^{ème} trimestre 2022 et une baisse selon 12% d'entre eux. Cette évolution serait principalement attribuable, d'une part, à la baisse prévue des ventes dans le "Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac" et le "Commerce de gros d'autres équipements industriels" et, d'autre part, à la hausse des ventes dans les "Autres commerces de gros spécialisés" et le "Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants", explique le HCP. Les commandes prévues pour le 4^{ème} trimestre 2022

seraient d'un niveau normal, selon 82% des chefs d'entreprises et inférieur à la normale selon 10% d'entre eux, fait savoir la même source, ajoutant que l'emploi connaîtrait une stabilité des effectifs selon 93% des grossistes. Au 3^{ème} trimestre 2022, les ventes du secteur du Commerce de gros sur le marché local auraient connu une stabilité selon 65% des grossistes et une hausse selon 20%. Cette évolution serait principalement attribuable, d'une part, à la hausse des ventes dans le "Commerce de gros de biens domestiques", le "Commerce de gros d'autres équipements industriels" et le "Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication" et, d'autre part, à la baisse des ventes dans le "Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants". L'emploi aurait connu une stabilité selon 89% des chefs d'entreprises. Les stocks de marchandises se seraient situés à un niveau normal selon 90% des grossistes et la tendance observée des prix de vente aurait affiché une hausse selon 39% des chefs d'entreprises.

Système Financier

Une résilience avérée

Selon le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques (CCSRS), le système financier national continue de faire preuve d'une certaine résilience face aux séquelles de la crise sanitaire et devrait encore tenir le coup en cas de forte détérioration des conditions économiques. Toutefois, la vigilance est recommandée !

Le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques, composé des représentants de Bank Al-Maghrib, de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale et de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures, a tenu jeudi 22 décembre 2022 sa seizième séance au siège de Bank Al-Maghrib (BAM) à Rabat. Objectif, faire le point sur l'état d'avancement de la feuille de route inter-autorités de stabilité financière couvrant la période 2022-2024 et l'examen du projet de circulaire conjointe des autorités de supervision du secteur financier relative aux conglomérats financiers.

Le Comité a également analysé la cartographie des risques systémiques pesant sur le système financier national, dans un contexte encore entouré de fortes incertitudes. A ce titre, il a passé en revue les conclusions des réunions mensuelles de ses représentants tenues depuis l'avènement de la crise sanitaire ainsi que l'évolution des indicateurs de suivi. Ces derniers continuent de montrer une solidité

et une résilience du secteur financier marocain.

A l'issue de l'examen de la situation du système financier au regard des tendances économiques et financières, observées et attendues, le Comité a jugé que l'évolution des conditions macroéconomiques ne fait pas ressortir jusqu'ici de risques majeurs pouvant menacer la stabilité financière, mais les vulnérabilités découlant de l'environnement externe et interne (répercussions de la guerre en Ukraine, sécheresse, séquelles de la pandémie, pressions inflationnistes...) appellent à la vigilance et continuent de faire l'objet d'une surveillance rapprochée.

Secteur bancaire performant

Le secteur bancaire a enregistré, au terme du 1er semestre 2022, une bonne tenue des résultats d'intermédiation et un repli du coût du risque. La hausse des taux d'intérêt a néanmoins impacté les résultats sur activités de marché induisant une baisse de 7,5% du résultat cumulé des banques.

Le secteur bancaire est solide avec des ratios moyens de solvabilité et de fonds propres de catégorie 1, se situant sur base individuelle à 15,3% et 11,8% respectivement pour des minimas réglementaires de 12% et 9%. Sur base consolidée, ces ratios s'établissent à 13,3% et 10,8%. Les banques disposent de coussins de liquidité supérieurs au minima réglementaire. L'exercice de macro-stress test réalisé par Bank Al-Maghrib sur la base des projections économiques de décembre 2022 continue de montrer à cette date la résilience des banques face aux scénarii de chocs simulant une forte détérioration des conditions économiques. S'agissant des Infrastructures des

Marchés Financiers, elles continuent de faire preuve d'une forte résilience aussi bien sur le plan financier que sur le plan opérationnel et présentent toujours un niveau de risque faible pour la stabilité financière.

Assurances qui rassurent

Pour sa part, le secteur des assurances a continué à afficher des fondamentaux solides et à démontrer sa résilience malgré la conjoncture internationale difficile marquée par de fortes incertitudes. Sur le plan technique, le secteur a maintenu au terme des trois premiers trimestres de cette année un bon rythme de croissance de l'ordre de 7,7% par rapport à la même période de l'année précédente, pour atteindre 42,4 Mrds DH. Cette évolution a été supportée aussi bien par la branche vie (+9,5%) que la branche non-vie (+6,1%).

Sur le plan financier, les placements des entreprises d'assurances ont augmenté de 3% depuis le début de l'année pour s'établir à 216,7 Mrds DH à fin septembre. Toutefois, les plus-values latentes se sont repliées de 40,6% pour se situer à 19,3 Mrds DH, en raison notamment de la baisse du marché boursier et de la hausse des taux du marché secondaire. En matière de rentabilité, le résultat net a enregistré à fin juin une amélioration de l'ordre de 11,3% en glissement annuel. Concernant la solvabilité, le secteur continue de dégager une marge moyenne de plus de trois fois le minimum réglementaire requis.

Concernant le secteur de la retraite, les principaux régimes de base connaissent une situation financière difficile marquée globalement par l'importance de leurs dettes implicites et par l'épuisement de leurs

réserves à divers horizons. La réforme systémique de la retraite devrait permettre d'instaurer une tarification équilibrée, mais également de résorber, dans des proportions importantes, les engagements passés non couverts, et partant de rétablir les équilibres financiers dans le futur.

Volatilité du marché financier

À la Bourse de Casablanca, l'indice MASI enregistre au 9 décembre 2022 une baisse de 15,73% par rapport au début de l'année contre une hausse de 18,35% enregistrée en 2021. La volatilité moyenne ressort en repli à 9,4% contre 10,8% au premier semestre 2022. Dans ce contexte, la valorisation globale de la Bourse est en baisse sensible à x 17,2 contre x 19,8 en moyenne pour les 5 années d'avant crise Covid 19. Le volume d'émission sur le marché boursier à

mi-décembre 2022 est quasiment stable en glissement annuel, avec un volume de 2,35 Mrds DH. Ainsi, le ratio de liquidité du marché boursier à fin novembre ressort à 8,51%, en recul de 13,2% en glissement annuel. Au niveau du marché obligataire, les taux ont emprunté en 2022 une trajectoire haussière en particulier sur le marché secondaire. Cette hausse des taux s'est accompagnée d'une augmentation de la volatilité qui a atteint des niveaux élevés. L'encours de la dette privée à fin octobre 2022 s'élève à 254 milliards de dirhams, en hausse de 4,1% en glissement annuel.

S'agissant des émetteurs non-financiers, leur endettement net à fin juin 2022 ressort à un niveau globalement maîtrisé et en baisse à 66% des capitaux propres contre 68% à la fin de l'année 2021 et 86% à la fin de l'année 2020. De son côté, la gestion d'actifs a

connu des évolutions contrastées au cours de l'année 2022. Le secteur des OPCVM a ainsi été impacté par la baisse du marché boursier et par les tensions haussières sur le marché des taux et a subi une décollecte au niveau des catégories d'OPCVM Obligations MLT, Obligations CT et Actions. L'actif net global des OPCVM ressort à 536,5 milliards de dirhams au 9 décembre 2022 en recul de 9,5% par rapport au début de l'année. Les autres compartiments de la gestion d'actifs réalisent des progressions en ligne avec celles observées les années précédentes, avec une stabilisation des actifs sous gestion pour les fonds de titrisation et des croissances à deux et trois chiffres pour les OPCC et les OPCI respectivement. L'actif net des OPCI a ainsi atteint 49 Mrds DH à fin octobre 2022, en augmentation de 127% depuis le début de l'année, avec une prépondérance des fonds réservés



Bourse de Casablanca

Légère amélioration des indicateurs en novembre

Légère hausse des indices MASI et MSI 20 au cours du mois de novembre 2022, soit respectivement +0,8% et +1,2% par rapport à fin octobre 2022, atténuant ainsi leur repli par rapport à fin décembre 2021 à -18,3% et -19,4% après -19% et -20,4% le mois précédent.

Au cours du mois de novembre 2022, les indicateurs de la Bourse de Casablanca ont enregistré une légère amélioration. Ainsi, les indices MASI et MSI 20 ont clôturé ce mois à 10910,91 et 874,73 points respectivement, enregistrant une légère hausse par rapport à fin octobre 2022 de 0,8% et 1,2%, atténuant ainsi leur repli par rapport à fin décembre 2021 à -18,3% et -19,4% après -19% et -20,4% à fin octobre 2022.

Au niveau sectoriel, parmi les 23 secteurs représentés à la cote de la Bourse de Casablanca, 11 secteurs ont enregistré des performances positives par rapport à fin octobre 2022, particulièrement, les indices des secteurs de loisirs et hôtels (+9%), de transport (+6,6%) et des distributeurs (+3,2%). Les performances négatives du mois ont concerné, notamment, les indices des secteurs des ingénieries et biens d'équipement industriels (-23,2%), de chimie (-10%) et des boissons (-6,9%). S'agissant des indices des trois pre-

mières capitalisations, ceux des banques et de Maroc Telecom se sont accrus respectivement de 3,5% et 2,3%, alors que celui du BTP a reculé de 4%. De son côté, la capitalisation boursière s'est appréciée par rapport à fin octobre 2022 de 0,9% pour atteindre 567,3 milliards de dirhams, ramenant ainsi son repli par rapport à fin décembre 2021 à -17,9% après -18,6% à fin octobre 2022. L'amélioration mensuelle a résulté, particulièrement, des contributions positives des secteurs des banques et de Maroc Telecom.

En revanche, le volume global des transactions réalisées au titre du mois de novembre 2022 s'est replié, par rapport au mois précédent, de 62,7% pour se situer à 2,4 milliards de dirhams. Ce volume s'est réparti à hauteur de 72,4% pour le marché central où les transactions ont augmenté, en glissement mensuel, de 6,8% à 1,8 milliard de dirhams. Parmi les titres les plus actifs sur ce compartiment durant ce mois, figurent Itissalat Al-Maghrib, Attijariwafa Bank, SODEP-Marsa Maroc et Cosumar, ayant canalisé respectivement 15,9%, 14,2%, 9,2% et 8% du volume des transactions en actions. 8,8% du volume a transité sur le marché de blocs où les échanges ont reculé, par rapport au mois précédent, 95,5% à 214,7 millions de dirhams. 18,3% pour trois augmentations de capital en numéraire d'un montant global d'environ 445 millions de dirhams, effectuées par Aradei Capital (250 millions de dirhams), Label Vie (180 millions de dirhams) et Delattre Levivier Maroc (15 millions de dirhams). Et 0,5% du volume des transactions pour les transferts d'actions.

Au terme des onze premiers mois de 2022, le volume global des transactions s'est replié, en glissement annuel, de 29,8% pour s'établir à 38,2 milliards de dirhams. Le volume des échanges sur les marchés central et de blocs a reculé par rapport à fin novembre 2021 de 20% pour se situer à 35,8 milliards de dirhams, recouvrant une baisse de celui réalisé sur le marché central de 20,3% à 26,6 milliards de dirhams et de celui enregistré sur le marché de blocs de 19,1% à 9,2 milliards de dirhams.



Du papier frais à la BVC

L'introduction en Bourse (IPO) du Groupe Akdital a été souscrite 3,77 fois par 8.225 souscripteurs selon Kamal Mokdad, Président du Conseil d'administration de la Bourse de Casablanca. Le montant global souscrit à l'issue de cette opération s'est élevé à plus de 4,5 Mrds DH, correspondant à 15.076.359 actions demandées, avec un taux de satisfaction global de près de 26,53%, a précisé K. Mokdad lors de la cérémonie de première cotation du Groupe. Et d'ajouter qu'Akdital a initié une IPO pour une levée globale de 1,2 Mrd DH à travers une augmentation de capital portant sur l'émission de 2.666.660 nouvelles actions (800), avec suppression du droit préférentiel de souscription et une cession de 1.333.400 actions (400 MDH). Le nombre d'actions attribuées a atteint

100% des actions demandées, a fait savoir K. Mokdad, notant que les 12 régions ont souscrit à l'IPO de cet acteur privé de la santé au Maroc, dont le prix de l'action a été fixé à 300 dirhams.

Par type d'investisseur, 54,27% des actions ont été attribuées à des investisseurs institutionnels (189) ayant souscrit à l'IPO, tandis que 3,07% des souscripteurs sont des personnes morales (121) et 42,65% des personnes physiques (7.915). Les investisseurs institutionnels marocains représentent 82,80% pour 17,2% d'étrangers. Les personnes morales ayant souscrit à l'IPO sont également de nationalité marocaine (67,59%) et étrangère (32,41%), alors que 97,48% des personnes physiques sont marocaines et 2,52% étrangères. Par région, les 5.249 investisseurs issus de Casablanca-Settat ont raflé 80,78% des actions, tandis que les 1.114

souscripteurs des Régions de Rabat-Salé-Kénitra et les 551 de Fès-Meknès se sont accaparés respectivement 10,72% des actions et 3,15%. De son côté, Rochdi Talib, président directeur général (PDG) du Groupe Akdital, qui s'est félicité des résultats de cette IPO, a souligné dans une déclaration similaire, l'importance de cette opération, laquelle revêt un aspect sensible et vital pour le secteur marocain de la santé et pour les concitoyens. "Je remercie au passage tous les investisseurs qui nous ont fait confiance et je m'engage à ne ménager aucun effort dans l'avenir pour être à la hauteur de la confiance accordée par les souscripteurs. Nous atteindrons nos objectifs et tous nos engagements seront respectés", a-t-il dit. En s'introduisant en bourse, le Groupe Akdital porte à 75 le nombre de sociétés cotées. La valeur est cotée en continu sous le libellé "AKDITAL".

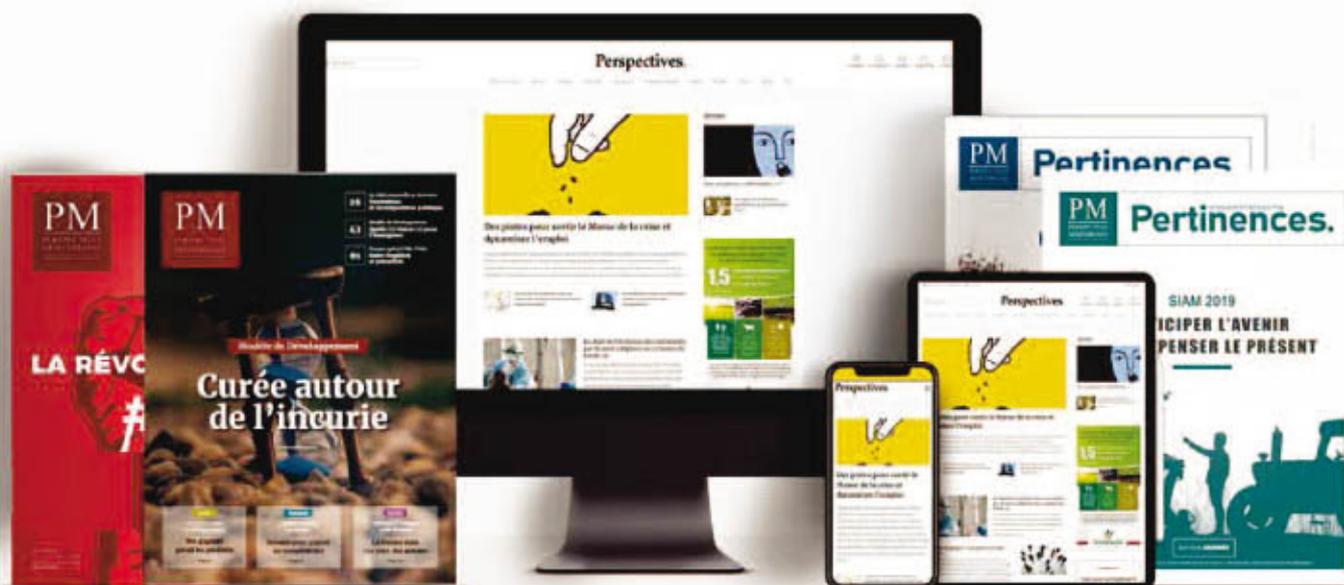




L'ACTUALITÉ DE RÉFÉRENCE

Décryptez l'actualité du Maroc & du monde,
partout, tout le temps

En cette période de pandémie, nous vous proposons un accès illimité aux divers contenus de Perspectives. E-Magazine, archives, dossiers, enquêtes et bien d'autres contenus exclusifs vous sont accessibles en rejoignant nos lecteurs.



www.perspectivesmed.com

EXCLUSIF



OCP

130 Mrds DH en investissements verts sur 2023-2027

Le Groupe OCP vient d'annoncer son nouveau programme d'investissement « vert » pour une enveloppe totale de 130 Mrds DH devant être mobilisée sur la période s'étendant de 2023 à 2027. Ce dernier devait renforcer la production de l'Office notamment à travers l'extension des capacités de production d'engrais à 20 millions de tonnes à partir de 2027 (contre 12 millions de tonnes actuellement). Il s'agira également de l'augmentation de la capacité de production de roche de +26 millions de tonnes à 70 millions de

tonnes en 2027 avec l'ouverture d'une nouvelle mine à Meskala et l'installation d'un nouveau complexe chimique et minier à Mzinda. Le plan prévoit aussi le lancement d'une unité de production d'ammoniaque vert d'une capacité d'un million de tonnes en 2027 afin de se prémunir contre les éventuelles ruptures de lignes d'approvisionnement sur le marché international. Le Groupe s'est parallèlement engagé à atteindre la neutralité carbone avant 2040 à travers l'utilisation de 100% d'eaux non-conventionnelles à partir de 2024

consécutivement à l'augmentation de la capacité de dessalement des eaux à 300 millions de m³ en 2025 (contre 40 millions de m³ actuellement) et de 100% d'énergies renouvelables à horizon 2027 en portant la capacité solaire installée de 100 MW en 2023 à 760 MW in fine.

Enfin, ce programme d'investissement vise à atteindre un taux d'intégration local de 70%, la participation de 600 entreprises industrielles marocaines et la génération de 25 000 emplois directs et indirects.

Managem

Acquisition d'actifs stratégiques en Afrique

Le groupe Managem a conclu courant décembre un accord avec la compagnie minière canadienne IAMGOLD Corporation, relatif à l'acquisition d'actifs stratégiques au Sénégal, au Mali et en Guinée. Il s'agit d'une participation de 90% dans la société portant le projet aurifère Boto au Sénégal (les 10% restants continueront d'être détenue par l'Etat Sénégalais), l'ensemble des actifs de Diakha-Siribaya (Mali), Boto Ouest, Daorala et Senala Ouest (Sénégal), et Karita (Guinée), ainsi que les parts d'IAMGOLD dans la joint-venture Senala (Sénégal), précise un communiqué de Managem.

Il est à noter que tous les actifs acquis dans le cadre de cette transaction sont collectivement désignés les "Actifs Bambouk". L'acquisition porte sur 3 gisements contigus et un potentiel

de croissance important sur 3 pays voisins et situés dans la très prolifique faille géologique SMSZ « Senegalo-Malienne Shear Zone », avec un potentiel de production à court-terme du projet aurifère Boto dont la réserve est de 1,6 millions d'onces d'or (50 tonnes) et un total de ressources des Actifs Bambouk supérieur à 5 millions d'onces d'or (155 tonnes), fait savoir le communiqué. Le prix de l'acquisition de l'ensemble des Actifs Bambouk a été valorisé approximativement à 280 millions de dollars US, comprenant un différé de paiement de 30 millions de dollars US qui sera, en principe, versé dans un délai maximum de 6 mois après la réalisation définitive de la transaction portant sur le projet aurifère de Boto et des propriétés associées au Sénégal, informe la même source. L'aboutissement de cette opé-

ration est soumis à l'obtention de l'aval des autorités gouvernementales en charge des mines du Sénégal, du Mali et de la Guinée ainsi qu'à la satisfaction des conditions de closing usuelles.

Pour rappel, Managem est un groupe minier panafricain qui développe et exploite depuis plus de 90 ans un portefeuille diversifié et équilibré entre l'or et les métaux de la transition énergétique. IAMGOLD est une société de rang intermédiaire qui exerce des activités en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest. Elle possède trois mines en exploitation : Essakane (Burkina Faso), Rosebel (Suriname) et Westwood (Canada), et construit le projet à grande échelle et à longue durée Côté Gold (Canada), dont la mise en production est prévue au début de 2024.



Ligne de crédit modulable du FMI

Un autre instrument de servitude...



Après avoir fait ses preuves lors du dernier cadre de partenariat avec le FMI avec la ligne de précaution et de liquidité comme instrument financier, le Royaume s'apprête à se soumettre à un autre instrument avec les mêmes objectifs de support éventuel en cas de crise majeure mais aussi avec les mêmes contraintes pour le moins contraignantes...

Lors de son point de presse habituel à l'issue de la 4^e et dernière réunion trimestrielle de 2022 de Bank Al-Maghrib, Abdellatif Jouahri, a annoncé qu'une ligne de crédit modulable (LCM) avec le Fonds monétaire international (FMI) est envisagée en mars 2023. Il s'agit d'un mécanisme de financement créé dans le cadre de la réforme engagée par le FMI pour modifier les conditions auxquelles il accorde des prêts aux pays qui traversent des difficultés de trésorerie en les adaptant à leur situation et besoins particuliers. La ligne de précaution n'étant plus d'actualité, cet instrument a été

conçu pour répondre à la demande de financement émanant de pays qui présentent une politique et des antécédents économiques très solides pour prévenir et résoudre des crises. Selon le FMI, les pays admissibles de cette LCM bénéficieraient de la souplesse de pouvoir effectuer un tirage sur la ligne de crédit à tout moment pendant une période déterminée, ou de la considérer comme un dispositif de précaution. Cette LCM assure aussi aux pays admissibles l'accès immédiat à un montant élevé de ressources du FMI sans conditionnalité continue, grâce à la solidité de leur politique économique. Cette LCM fonctionne comme une ligne de cré-



dit renouvelable qui peut initialement être ouverte pour un ou deux ans avec réexamen des conditions d'admissibilité à la fin de la première année. Lorsqu'un pays décide de tirer sur la ligne de crédit, le remboursement doit être effectué sur une période allant de 3 ans et un trimestre à 5 ans. Pour ce qui est du montant d'accès aux ressources du FMI, il n'est pas plafonné et le besoin de financement est évalué au cas par cas.

Conformisme et conformité
Comme tout instrument du Fonds, l'accès y est conditionné. Cela commence par des critères de qualification qui servent à indiquer « la confiance » du FMI dans la politique économique du pays admissible et dans sa capacité à prendre des mesures correctives le cas échéant. Dans ce sens, le processus de qualification d'un pays membre repose sur la vérification de la solidité de ses fondamentaux économiques et de son cadre institutionnel, de la fermeté continue de sa politique économique, tant à l'heure actuelle que par le passé, et de l'engagement pris par le pays de maintenir le même cap à l'avenir. Des conditions que le

Royaume remplit haut la main après l'évaluation très positive des politiques menées par le pays lors des plus récentes consultations au titre de l'article IV.

A côté de ce processus de qualification, les critères d'admissibilité d'un pays à la LCM reposent sur la viabilité de sa situation extérieure, avoir un compte de capital dominé par des flux de capitaux privés, avoir des antécédents d'accès continu aux marchés de capitaux internationaux à des conditions favorables, détenir au moment de la demande d'un accord à titre de précaution, une position des réserves qui, en dépit des problèmes éventuels de financement de la balance des paiements qui justifient une aide du FMI, reste relativement satisfaisante, justifier de la santé des finances publiques, et notamment viabilité de la dette publique et d'une inflation maintenue faible et stable grâce à une saine politique monétaire et de change.

A ces critères, le FMI exige un système financier sain et absence de problèmes de solvabilité qui pourraient menacer la stabilité du système, un contrôle efficace du secteur

financier, et intégrité et transparence des données statistique.

Du coût par cas

Pour ce qui est du coût financier de l'emprunt au titre de la LCM est identique à celui de l'accord de confirmation traditionnel du FMI et de la LPL. Commission d'engagement. Lorsqu'un pays décide de faire appel aux ressources du FMI à titre de précaution, il verse une commission d'engagement qui lui sera remboursée au prorata s'il décide de tirer sur ces ressources pendant la période concernée. Cette commission d'engagement augmente selon le niveau d'accès disponible sur une période de 12 mois (15 points de base jusqu'à 115 % de la quote-part, 30 points de base pour 115 à 575 % de la quote-part, et 60 points de base pour plus de 575 % de la quote-part). Pour ce qui est du taux du prêt, et à l'instar des autres accords avec le FMI, il comprend le taux d'intérêt des droits de tirages spéciaux (DTS), qui est déterminé par le marché, et une marge (actuellement, 100 points de base), qui constituent ensemble le



taux de commission de base, et des commissions additionnelles, qui dépendent du montant du crédit et de la période pendant laquelle il reste impayé.

Une commission additionnelle de 200 points de base est versée sur un encours de crédit supérieur à 187,5 % de la quote-part. Si l'encours du crédit reste supérieur 187,5 % de la quote-part après trois ans, la commission additionnelle passe à 300 points de base. Ces commissions additionnelles sont destinées à décourager l'utilisation des ressources du FMI à grande échelle et de manière prolongée.

Ingérence assumée

Depuis leur apparition, les institutions économiques internationales ont toujours été taxées d'ingérence, et elles ont toujours été étroitement liées aux prérogatives des idéologies impérialistes. Même lorsque des limites ont été imposées à leur pouvoir, ces institutions ont eu tendance, avec le temps, à devenir plus interventionnistes, car leurs décisions se répercutaient à de nom-

breux niveaux de la vie politique, sociale et économique des États soutenus.

Dans ce sens, le bilan controversé des politiques d'ajustement structurel menées par le FMI un peu partout dans le monde dans les années 1980, Maroc compris, l'ont mené à adapter les modalités de son soutien par rapport à une application jugée trop rigide des principes dits du « consensus de Washington ».

À partir des années 2000, le FMI développe une réflexion sur l'appropriation des réformes au niveau local, en renforçant son budget dévolu au développement du capital humain au sein des pays soutenus.

La conditionnalité attachée aux programmes a également évolué, commençant à inclure des thèmes tels que le niveau des dépenses sociales, l'éducation ou les questions de genre. Depuis 2020, le soutien financier apporté par le FMI a été dominé par des outils à faible conditionnalité, atteignant son paroxysme avec le caractère inconditionnel de l'allocation de DTS. Mais lorsque les conditions sont devenues plus souples, c'est généralement parce que le

pays bénéficiaire des prêts avait déjà entrepris tellement de réformes de libéralisation que seules quelques mesures restaient à mettre en œuvre. Pour le cas du Maroc, « fort » de ses réformes douloureuses menée à bout de bras depuis une décennie, son éligibilité à cette LCM dépendra en grande partie de sa sortie de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) affirme le gouverneur de la Banque centrale notant qu'une visite est prévue en début d'année prochaine, probablement entre le 16 et le 23 janvier 2023, pour que le GAFI s'assure de l'application effective de ses recommandations dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent..

Au final, quel que soit l'instrument financier et ses bonnes intentions, il demeure un outil de l'impérialisme financier informel qui permettraient aux représentants de ces institutions étrangères d'exercer des pouvoirs, proportionnellement étendus au risque de défaillance, sur les emprunteurs souverains contraint de renoncer à leur autonomie totale en matière de politiques, de ressources et d'urgences internes...

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

Information par les professionnels:
Temps part contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur

© Myriem Hannich



“Tournant délibératif”

Démocratie vs démocraties



Le « tournant délibératif » représente le basculement théorique dans l'étude des institutions démocratiques qui s'est opéré dans les années 1980 sous l'impulsion de penseurs de la trempe de Jürgen Habermas, Bernard Manin et Jon Elster, entre autres. L'objectif qui lui a été assigné est de déplacer l'attention de l'étude du vote vers celle de la formation discursive des volontés politiques de citoyens et d'offrir un fondement plus solide à la légitimité démocratique.

L'idée, en effet, est que des décisions plus légitimes émergeraient d'une forme de délibération inclusive et permanente du peuple, dont les modalités pratiques restaient à préciser. L'approche délibérative rejette donc d'abord la réduction de la démocratie au simple comptage des voix et à la sanction du nombre. Mais

elle conteste aussi, dans la plupart de ses versions, la réduction de la participation citoyenne à une délégation de pouvoir par l'élection, le dialogue entre représentants et représentés devant être permanent. L'ambition de l'ouvrage collectif dirigé par Loïc Blondiaux et Bernard Manin (paru en 2021 aux Presses de Sciences Po) est d'offrir un bilan de ce tournant délibératif et de mettre en évidence des champs de recherche qui restent à explorer. Les différentes contributions, dont certaines parues en anglais, permettent de voir combien le tournant délibératif fut un déplacement théorique extrêmement fécond, mais dont les implications pratiques ne sont pas encore tout à fait lisibles. En passant au crible cet opus de 330 pages, on en sort mieux outillés pour parler des démocraties.

« Le Commun de la liberté »

Au-delà de Kant et de Rousseau

Le dernier ouvrage de Catherine Colliot-Thélène fait suite à *La Démocratie sans demos*, essai qui, sorti des presses en 2011, défendait une conception de la démocratie fondée sur le « sujet porteur de droits », par opposition à la communauté du peuple souverain. Sur le plan de l'histoire de la philosophie, c'était une prise de parti pour Kant et contre Rousseau.

Or, dans ce livre, elle n'examinait pas les conséquences de cette thèse politique dans la sphère de la production matérielle : le sujet porteur de droits n'est-il pas en réalité le sujet bourgeois, et le premier de ses droits n'est-il pas le droit de propriété privée, prémices de rapports de classes capitalistes ? Telle est l'interrogation qui gouverne *Le Commun de la liberté*, un de ces rares livres qui, en un peu plus de 200 pages, combinent érudition et ambition de répondre par soi-même aux questions les plus importantes.

La thèse est annoncée dès l'introduction : l'auteure défend l'individualisme libéral, et assume qu'il « implique nécessairement la justification de la propriété privée », mais conteste que « la propriété privée cautionne par avance les rapports de production capitalistes ».



« Le capitalisme dans la toile de la vie »

Vous avez dit écologie politique ?



« Le capitalisme dans la toile de la vie » est la traduction en français, aux éditions L'Asymétrie, d'un ouvrage paru en 2015 chez Verso. Son auteur, Jason W. Moore, est le chef de file du courant de « l'écologie-monde », un courant d'histoire environnementale et d'écologie politique dont le livre de 400 pages se présente comme un manifeste et comme une présentation systématique des principales orientations théoriques. Moore s'y propose de « porter les perspectives essentielles du marxisme et de l'historiographie environnementale vers une nouvelle synthèse ». Il s'agit pour lui de transformer le marxisme de l'intérieur à partir d'une nouvelle ontologie qui donne toute sa place à la nature dans l'histoire des sociétés humaines. Son ambition est de comprendre le rôle constitutif du pillage de la nature dans le développement du capitalisme et dans la mise au jour de ses limites structurelles.

« La valeur du désaccord »

Torpiller l'unanimité

« **L**a Valeur du désaccord », paru aux éditions de la Sorbonne, réunit en un peu plus de 450 pages, vingt-trois contributions sur ce thème qui a fait l'objet d'un colloque, organisé les 5 et 6 mai 2015, à l'Université catholique d'Angers. Des approches théoriques en philosophie, sociologie, histoire ou linguistique, mais aussi des études de cas sont mobilisées, dans une démarche pluraliste. Il s'agit d'explorer la nature du désaccord pour ensuite, comprendre ses implications politiques et, enfin, étudier sa mise en situation comme discours.

La question de la valeur du désaccord en démocratie est abordée dans une grande partie des contributions. C'est dans la philosophie politique contemporaine que la question de la valeur du désaccord est, en effet, la plus discutée. Le désaccord y est, souvent, considéré comme un échec ou, à tout le moins, quelque chose qu'il faut dépasser. Ainsi, Rawls préconise une mise à l'écart des désaccords moraux de la sphère publique, au profit d'une réflexion sur les principes de justice menant à un « consensus par recoupement » (Libéralisme politique, Paris, Puf, 1995). Si le pluralisme est un fait de société, qu'il faut préserver dans la mesure où il est l'indice de notre liberté, Rawls y voit également un risque. Dans une même prévention à l'égard des désaccords, Edward Saïd, dans une Conférence à l'université de Columbia (1997) consacrée aux thèses célèbres de Huntington sur le choc des civilisations, regrettait que les thèses de Huntington aient pu contribuer à alimenter une culture du conflit. On trouve, inversement,

chez Ruth Amossy (Apologie de la polémique, Paris, Puf, 2004), l'idée que la polémique est essentielle en démocratie car elle met en évidence l'existence de débats que personne n'est en mesure de trancher définitivement. C'est surtout autour des travaux de Laclau et Mouffe, pour qui la conflictualité est centrale en démocratie, que les échanges se sont désormais polarisés : pour ces auteurs, une société démocratique est une société qui non seulement

assume ses divisions, mais qui étend le champ du désaccord. Un des intérêts de l'ouvrage, entre autres, est d'interroger les différentes formes du désaccord et de faire apparaître la diversité de ses fonctions comme ses limites, au-delà de l'opposition entre les tenants de la démocratie radicale, de Lyotard à Mouffe, et les théoriciens de la démocratie délibérative, comme John Rawls et Jürgen Habermas.

philosophie

sous la direction de

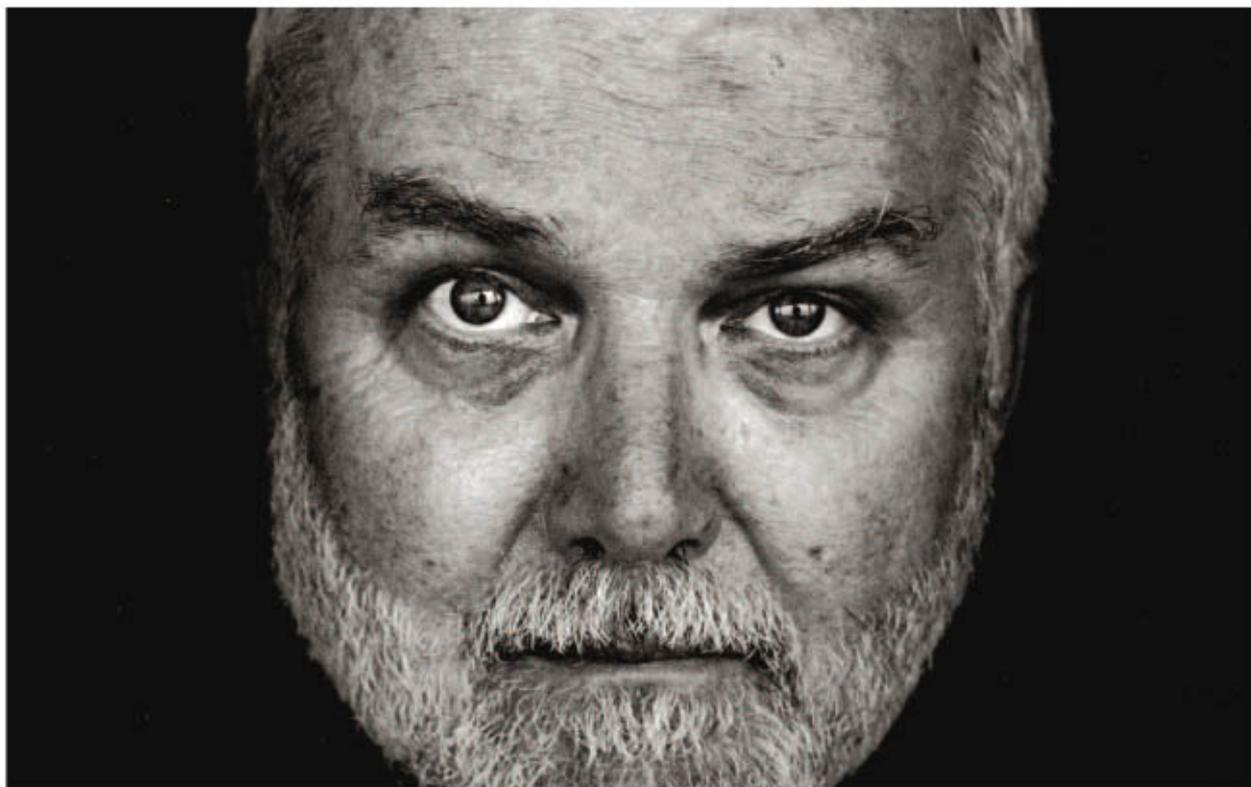
Loïc Nicolas, Jérôme Ravat et Albin Wagener

LA VALEUR DU DÉSACCORD



R. Banks tourne définitivement la page

L'Amérique perd un romancier engagé



Le romancier américain Russell Banks, grande figure de la littérature contemporaine, connu pour ses portraits de la classe ouvrière, est décédé à 82 ans. L'auteur de *Continents à la dérive* et *Pourfendeur de nuages* est « décédé paisiblement chez lui, dans le nord de l'État de New York », a annoncé l'écrivaine Joyce Carol Oates. « L'ensemble de son œuvre était exceptionnelle », a-t-elle salué sur Twitter.

Ses origines ont à la fois marqué son œuvre et son engagement politique. Romancier, nouvelliste et poète, R. Banks aimait raconter les difficultés de la classe ouvrière à travers des personnages qui luttent contre la pauvreté, la toxicomanie, les problèmes de classe et de race.

Fils d'un plombier du Massachusetts, le romancier s'imagina d'abord artiste peintre, abandonne l'université et à l'âge de 18, 20 ans, à la fin des années 50, il sillonne les États-Unis en faisant du stop. D'une ville à l'autre, R. Banks passe de plus en plus de temps dans les

bibliothèques et découvre sa vocation. Ses livres, déchirants, dépeignent des personnages souvent modestes, écrasés par le poids de l'histoire ou victimes de l'immoralité des autres. Dans *De Beaux Lendemain*, un avocat débarque dans un village où de nombreux enfants ont péri dans un accident de car, il monte les habitants les uns contre les autres, réveillant les douleurs enfouies de l'Amérique profonde. Le livre sera adapté au cinéma par Atom Egoyan. Dans *American Darling*, une jeune révolutionnaire américaine fuit au Libéria et s'interroge sur son engagement, ce qui en fait un très grand livre sur l'Amérique et sa relation intime avec l'Afrique.

R. Banks était également engagé sur de nombreux sujets : contre la guerre en Irak, pour les droits des Palestiniens, ou en tant que président du Parlement international des écrivains, fondé par Salman Rushdie. Il était aussi à l'origine de l'association des Villes refuges d'Amérique du Nord, des villes qui s'engagent à accueillir des écrivains en exil.

Ford Transit

UNE VALEUR SÛRE,
UN RENDEMENT CERTAIN !



GAMME FORD TRANSIT
DISPONIBLE À PARTIR DE
243 000 DH TTC

Conçue pour répondre présent à tous les défis, la gamme de véhicules utilitaires Ford Transit dispose des dernières avancées technologiques de Ford, pour vous offrir une valeur sûre. Fiable, solide, économique et modulable, la gamme Ford Transit est à la hauteur des tâches que vous lui confiez, pour un travail facilité et un rendement certain !

Disponible dans tous les showrooms Ford – Réseau Auto Hall.

Ford

fr.ford.ma



EN CONCEVANT DES ESPACES DE VIE INTÉGRÉS, POUR MIEUX
VIVRE EN TOUTES CIRCONSTANCES

AL OMRANE CONSTRUIT POUR VOUS LES VILLES DE DEMAIN

Notre mission est de créer des espaces de vie qui s'intègrent aux politiques
d'aménagement définie par l'Etat



080 100 15 16
PRIX D'UNE COMMUNICATION LOCALE



05 22 49 41 15
CHATBOT



**Groupe
al omrane**
www.alomrane.gov.ma